

2387

1027



AFVVP

RAPPORT ANNUEL

SENEGAL



2002

Association Française des Volontaires du Progrès
ORGANISATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - OSI
Délégation en République du Sénégal

Route de la VDM - Villa 9364 - Sacré Cœur 3 - BP 1010 - Dakar (Sénégal)
Tél. : (221) 837 40 75 - Fax : (221) 837 40 74 - Email : afvvp@sonloo.sn - Ninéa : 0106163

SOMMAIRE

SIGLES	5
AVANT-PROPOS	7
1. L'INSTITUTION AFVP	8
2- LES OBJECTIFS ET LA MISSION	12
3- LES PRINCIPES D'INTERVENTION	14
4- LES RESSOURCES HUMAINES	20
4.1- L'équipe AFVP	21
4.11 - <i>l'effectif d'encadrement</i>	21
4.12- <i>L'effectif de la Délégation</i>	21
4.13- <i>Les équipes terrain</i>	22
4.14- <i>Le profil des volontaires et des salariés</i>	22
4.15- <i>Les lieux d'intervention des équipes</i>	23
4.2- Les salariés nationaux présents en 2002	23
4.3- Les volontaires présents en 2002	24
4.4- Le bilan volontaire	25
4.41- <i>le volontariat et le développement</i>	25
4.411- <i>le volontariat</i>	25
4.412- <i>le développement</i>	26
4.42- <i>Les raisons de l'engagement</i>	27
4.43- <i>l'échange interculturel</i>	27
4.44- <i>les compétences</i>	28
4.45- <i>Le réinvestissement au retour</i>	29
5- LES PARTENAIRES FINANCIERS	30
6- LES PERSPECTIVES	33
7- LES PROJETS	35
71- <i>Appui au Développement Local</i>	37
72- <i>Santé</i>	54
73- <i>Education - Culture</i>	59
74- <i>Décentralisation</i>	70
75- <i>Environnement</i>	75
76- <i>Jeunesse, Vie Associative</i>	84
8- Les ANNEXES	87
A.1- <i>L'organigramme de la Délégation Générale</i>	
A.2- <i>Les Associations membres</i>	
A.3- <i>Les instances de l'AFVP</i>	
A.4- <i>L'organigramme de la Délégation Nationale</i>	

SIGLES

ADESBA	Association pour le Développement de Sinthiou Bamambé
ADL	Agent de Développement Local
ADM	Agence de Développement Municipal
ADOS	Association Ardèche Drôme Ouro Sogui
AEP	Adduction en Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
AIF	Agence intergouvernementale de la Francophonie
APL	Appui aux petits Projets Locaux
ARDL PACA	Association Régionale pour le Développement Local en Provence Alpes Côte d'Azur
ALDA France	Association Liaison pour le Développement des Agnams
CAURIS	Cellule d'Appui aux Relations Inter culturelles au Sénégal
CDI	Crédit Déconcentré d'Intervention
CERP	Centre d'Expansion Rurale Polyvalent
CETOM	Collecte Evacuation et Traitement des Ordures Ménagères
CFMA	Community Forest Management Agreement
COSAD	Coordination des Structures d'Appui pour le Développement
CP	Comité de pilotage
CPE	Commission de Planification Elargie
DAVD	District d'Aménagement du Val de Drôme
DEM	Direction de l'Exploitation et de la Maintenance
DFS	Deutsche Forst Service Gmbh
DG	Délégation générale AFVP
DN	Délégation Nationale AFVP
DR	Direction Régionale AFVP
FAC	Fonds d'Aide et de Coopération
FAO	Food an Agricultural Organisation
FED	Fonds Européen de Développement
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FSD	Fonds Spécial de Développement
GRAF	Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbert Gmbh
ISF	Ingénieurs Sans Frontière
LFEFP	Ligue française de l'Enseignement et de l'Education Populaire
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSI	Organisation de Solidarité Internationale
PADDEL	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local

A VANT-PROPOS

L'année 2002 a été particulièrement marquée par la mise en place définitive de la régionalisation au sein de l'AFVP avec l'ouverture des Directions Régionales Afrique Centrale, Afrique Côtière, Afrique Australe / Océan Indien en plus de la Direction Régionale façade Ouest opérationnelle depuis deux ans.

Troisième et dernière année du plan stratégique 2000/2002, elle a aussi été marquée par une forte réduction d'activité en rapport avec les décisions du Ministère des Affaires Etrangères français, notre Ministère de tutelle, de ne pas accompagner la croissance d'activité de l'Association en terme de mois-volontaires. Cependant, la réorganisation de l'Association s'est poursuivie ainsi que la recherche d'économies nouvelles.

Les volontaires et les salariés de l'Association attendent beaucoup de la future convention AFVP/MAE qui devrait permettre de décrire le cadre dans lequel s'inscrira dans l'avenir l'engagement de chacun. Cet engagement doit considérer la présence d'une structure d'encadrement professionnelle et sur l'affirmation que le volontariat est une période de formation, d'échanges et de promotion réciproques.

Au plan organisationnel, la fin de l'année 2002 a été marquée par l'élection d'un nouveau président à la tête de l'Association. Ainsi M. Jacques GODFRAIN, ancien ministre de la coopération (1995-1999) prend la succession de M. Alain VIVIEN.

Au sein de la Délégation Nationale de l'AFVP au Sénégal, l'année 2002 aura été marquée par :

Au plan organisationnel,

- Le changement de Délégué

Au plan opérationnel,

- L'accompagnement de 4 communes¹ et de 2 communautés rurales² engagées dans des processus de développement local ;
- Le renforcement de l'intervention de l'AFVP dans le domaine de l'éducation avec la poursuite du partenariat avec l'ONG Village Pilote qui intervient depuis 94 sur la prévention et la réinsertion des mineurs en situation de crise dans la commune de Pikine;
- La première intervention de l'AFVP en matière de développement culturel dans le cadre du Programme d'Appui au Développement Culturel du Sénégal financé par la Coopération Française.

¹ Saint-Louis, Kanel, Ouro Sogui et Sokone.

² Sinthiou Bamambé dans le département de Matam, Diossong dans le département de Foundiougne.

Il positionne également le volontariat et la structure AFVP en appui aux dynamiques sociales et aux acteurs qui, dans les pays du sud, les portent et les vivent.

A l'AFVP aucun engagement confessionnel ou politique n'est requis, seule est prise en compte la volonté d'agir, avec toutes ses potentialités, pour participer au développement des pays et des groupes sociaux les plus défavorisés.

Les Volontaires du Progrès (V.P.) sont des jeunes gens, hommes ou femmes, âgés de 21 à 30 ans, français ou ressortissants de l'un des Etats de l'Union Européenne. Ils doivent posséder la formation professionnelle, mais aussi les aptitudes, les qualités humaines et l'engagement nécessaires pour mener à bien les missions qui leur sont confiées. Ils souscrivent à un engagement de deux ans.

Le recrutement, la sélection et la préparation des futurs V.P. sont assurés par le siège (Direction du Volontariat). Au retour un appui à la réinsertion est apporté.

▪ **UN ORGANISME D'APPUI AUX DYNAMIQUES LOCALES, FACTEURS DE CHANGEMENT SOCIAL.**

En complémentarité étroite avec son rôle de mise en œuvre du volontariat, et dans le respect des objectifs des pays d'accueil, l'A.F.V.P, assure un rôle d'accompagnement des acteurs locaux qui souhaitent acquérir une plus grande autonomie vis à vis de leur environnement physique, économique et social.

L'Association réalise son engagement à travers la mise en œuvre de démarches privilégiant :

- **le soutien aux dynamiques participatives de développement local urbain ou rural,**
- **l'appui à l'émergence, à la structuration et à l'autonomisation des différents acteurs locaux (secteur associatif, organisations socioprofessionnelles, collectivités locales...),**
- **le développement de partenariats et la mise en relation de structures et de personnes du nord et du sud (appui à des structures de coopération décentralisée, aux mouvements associatifs, aux ONG...),**
- **le soutien aux groupes et communautés défavorisés (paysannerie, habitants des quartiers défavorisés, jeunes...),**
- **le développement des compétences et des capacités des différents acteurs.**

Pour atteindre ces objectifs, l'AFVP s'est dotée de certains moyens :

- **Au niveau du terrain, elle intervient avec des équipes mixtes, alliant capacités de remise en cause et dynamisme des volontaires, expérience et connaissance des réalités locales des cadres salariés nationaux et des expatriés. Au-delà de leurs compétences au plan technique, les équipes jouent de plus en plus un rôle de médiation et d'accompagnement des acteurs locaux.**

LES RESSOURCES FINANCIERES

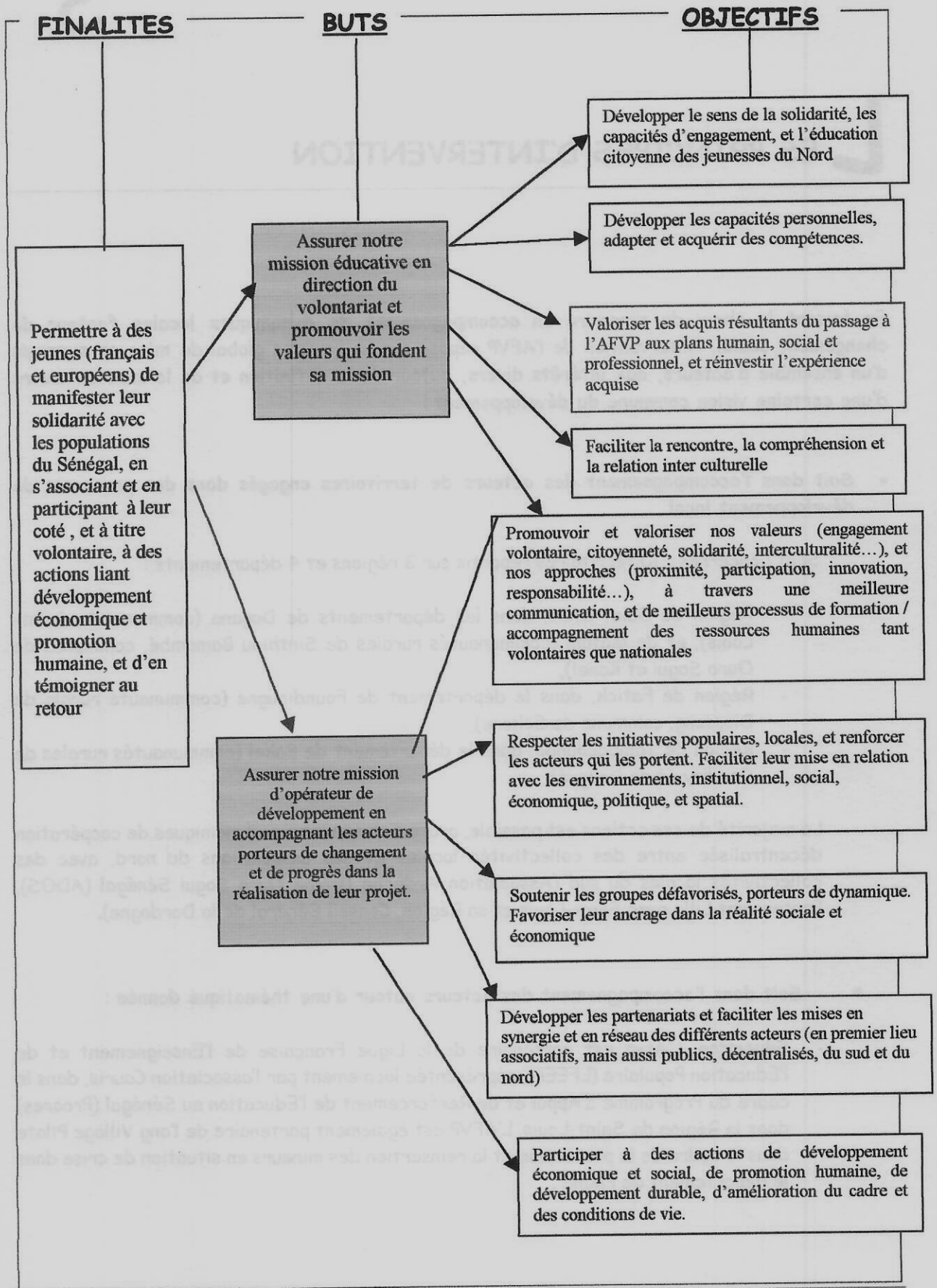
Le budget annuel de l'Association s'élève à 174,6 millions FF (soit 26,617 millions d'euros). Les ressources correspondantes sont réparties selon plusieurs origines :

- **Une subvention** du Ministère français des Affaires Etrangères et de la Coopération est attribuée chaque année, pour la prise en charge des coûts liés à la mission de mise en œuvre du volontariat. Elle assure plus de 49% du budget de l'A.F.V.P (86 millions FF en 2001, soit 13,153 millions d'euros).
- **Des moyens financiers contractualisés** avec nos partenaires, dans le cadre des opérations de développement, couvrent les charges liées aux activités sur le terrain, au fonctionnement des équipes, à l'encadrement et à une partie des coûts d'assistance technique et de maîtrise d'œuvre. Ces ressources se sont élevées à 88,6 millions de FF en 2001 (soit 13,464 millions d'euros).

Les principaux partenaires financiers de l'Association sont :

- **La Coopération Française** : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (via le Fonds de Solidarité Prioritaire), Agence Française de Développement (A.F.D),
- **L'Union Européenne** via le Fonds Européen de Développement principalement,
- **La Coopération Décentralisée** : collectivités locales (communes, conseils généraux et régionaux français), associations...
- **Les Organisations de Solidarité Internationale**. (OSI),
- **Les Etats d'accueil**, en accordant certaines facilités (logements, exonérations...)
- **Les différentes coopérations multilatérales et bilatérales** : Banque Mondiale, P.N.U.D, U.N.I.C.E.F, O.M.S...

ARBRE D'OBJECTIFS DE L'AFVP AU SENEGAL



- **Santé** avec le Programme Mère Enfant (PME), l'un des axes d'intervention du Partenariat Lille avec Saint-Louis et sa Région, sur les districts de santé de Saint-Louis, Dagana et Richard Toll. Ce programme privilégie désormais une approche de santé communautaire ;
- **Gestion des Ressources Naturelles**. L'AFVP est maître d'œuvre délégué de l'une des composantes du Programme de Réhabilitation du Parc National du Niokolo Koba (PNNK) (Coopération Française). A ce titre, l'association a accompagné les acteurs locaux dans la définition et la mise en application d'une stratégie de gestion partagée de la zone périphérique.
- **Gestion et Traitement des Ordures Ménagères**, dans le cadre de l'action du Partenariat avec Saint-Louis et sa Région, Commune de Dagana.

Quelle que soit l'approche, les pratiques développées par l'AFVP reposent sur l'application des principes d'intervention suivants :

① Impulser des processus de concertation entre différents acteurs

Dans la plupart des cas, au niveau local, les acteurs restent cloisonnés, chacun développant ainsi ses propres stratégies sans réelle synergie.

Ces processus de concertation doivent permettre à ces différents acteurs, d'une part, de débattre, de défendre leurs intérêts et, d'autre part, de réaliser une **planification participative associant réellement l'ensemble des acteurs** (élus locaux, société civile, services déconcentrés de l'Etat) et donc de faire des choix qui traduisent la volonté de construire une vision partagée du développement, dans le respect de l'exercice des compétences transférées (Plans Régionaux de Développement Intégré, Plans Locaux de Développement).

Au travers de ces processus de concertation, il s'agit de proposer une alternative en matière de planification locale qui ne se limite pas à des enquêtes, à des choix faits par des personnes extérieures et à une simple liste de doléances posant l'éternel problème de l'appropriation.

Les dispositifs de concertation

Les dispositifs de concertation, appuyés dans le cadre des opérations AFVP, **rassemblent des acteurs locaux, valident des priorités d'actions et définissent les conditions** d'utilisation et de gestion de ressources financières tant internes qu'externes (conditions d'éligibilité et règles de cofinancement au travers d'une grille ou d'un code de financement). Ces dispositifs assurent une mission de concertation, de suivi et de coordination.

Il s'agit, au moyen de ces dispositifs, de **favoriser la rencontre, le dialogue et la collaboration** entre chacune des grandes familles d'acteurs intervenant dans le développement d'une filière ou d'un territoire. Seule la **redécouverte d'une confiance mutuelle** peut garantir la réussite du processus de responsabilisation engagé.

Ces principes, appliqués à la typologie des initiatives à encourager, permettent de définir un système de financement adapté aux besoins des acteurs locaux, basé sur le cofinancement de micro-projets portés par les organisations de la société civile ou les collectivités locales.

Exemple

<i>Nature du projet</i>		<i>Porteur d'initiatives</i>		<i>Outil de financement</i>
Projet à vocation économique et à rentabilité certaine	⇒	individu, groupement	⇒	crédit
Projet à vocation économique et à rentabilité différée	⇒	individu, groupement, collectivité locale	⇒	crédit et/ou subv. sur la base de cofinancement
Projet à vocation sociale, environnementale, etc. et à rentabilité économique faible ou nulle	⇒	groupement, collectivité locale	⇒	subvention sur la base de cofinancement

✓ **Des outils de financement au service d'une démarche d'appui au développement :**

Le processus de concertation doit amener les acteurs locaux non seulement à définir les axes prioritaires de développement mais également à définir un **dispositif financier de proximité** qui peut prendre la forme :

- d'un **fonds de développement local** cogéré par les acteurs locaux, alimenté par l'aide extérieure et par les ressources locales (budget investissement des collectivités locales par exemple), destiné au **cofinancement des infrastructures et aménagements à faible rentabilité ou à rentabilité différée** (infrastructures socio-éducatives, ouvrages hydrauliques, bâtiments divers...).
- d'un **instrument de crédit** destiné à soutenir les **activités économiques**. L'adéquation de l'instrument de financement aux spécificités de chaque projet présenté par les acteurs locaux constitue un principe essentiel. A cet effet, le fonds de développement ou l'instrument de crédit est un fonds d'investissement non affecté.

Ce dispositif financier constitue le point d'appui de la **responsabilisation des acteurs locaux** (formulation, maîtrise d'ouvrage, contractualisation, participation financière).

✓ **Impacts recherchés dans la mise en œuvre de systèmes de financement décentralisés :**

Les systèmes de financement décentralisés expérimentés ont pour objectifs :

- * de réaliser au meilleur coût des investissements de proximité de qualité, répondant véritablement aux attentes du milieu,
- * d'assurer un **décaissement rapide**, afin de prouver aux acteurs locaux la capacité de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs initiatives,
- * de renforcer les **compétences des collectivités locales** dans leur fonction d'investissement collectif, notamment en concourant à la fois à un meilleur recouvrement et à une meilleure utilisation des recettes,

communication, méthodologie...), des compétences (ingénieurs, géographes, sociologues, animateurs...), a entrepris un important travail de gestion/valorisation de ses ressources humaines, apporte son appui à ce processus.

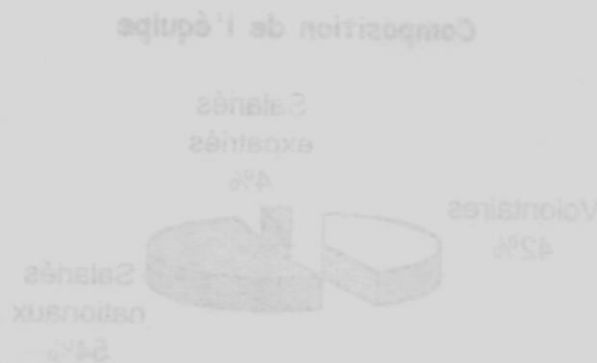
❖ **Produire et diffuser des outils méthodologiques**

L'exercice d'une maîtrise d'ouvrage implique, pour celui qui en est l'attributaire, de faire des choix, de prendre un certain nombre de décisions. Pour que ces choix et ces décisions soient les plus judicieux possibles, il doit disposer des informations nécessaires.

Ainsi, les actions spécifiques menées dans le cadre des programmes AFVP constituent des terrains d'expérimentation permettant la production d'outils méthodologiques concernant par exemple la mise en place de dispositifs de concertation, de systèmes de financement décentralisés, le développement des capacités d'organisation et de gestion des acteurs, l'amélioration de la qualité des prestations proposées par les opérateurs locaux, etc. Un accent particulier est également mis sur la production d'outils d'aide à la décision à destination des décideurs locaux (élus locaux, organisations de la société civile).

Enfin, pour l'AFVP, la mise en œuvre de ces principes d'intervention s'inscrit dans une logique partenariale conduisant à la mise en commun de ressources autour de valeurs partagées. De ce fait, la construction de partenariat implique au préalable la connaissance mutuelle, le respect des valeurs et des principes d'intervention de chacune des parties, la définition concertée d'objectifs communs à atteindre, et l'engagement des partenaires, dans la durée. Il s'agit, au travers de partenariats de contribuer mutuellement à la réalisation des objets sociaux respectifs.

Ces partenariats sont définis tant avec des acteurs locaux (collectivités locales, mouvement associatif) qu'avec des acteurs et des intervenants extérieurs (associations de coopération décentralisée, collectivités locales du nord, ONG du nord et du sud...).



4.1 L'équipe AFVP

4.11- L'équipe d'encadrement

Cette équipe est chargée d'accompagner les équipes sur le terrain.
Elle se déplace régulièrement pour assurer le suivi, l'évaluation et la programmation des projets.

Le suivi-accompagnement des volontaires et des salariés est une préoccupation forte de l'AFVP Sénégal.

Pour assurer ce suivi l'équipe est composée de :

- ♦ 1 salarié de droit français : Délégué National
- ♦ 1 salarié de droit français : Responsable Administratif et Financier
- ♦ 1 cadre supérieur sénégalais : Chargé d'Appui aux Programmes dans la zone Sud (Dakar, Fatick, Thiès, Kaolack, Tambacounda, Kolda)
- ♦ 1 volontaire : Chargé d'appui aux Programmes dans la zone Nord (Saint-Louis, Matam)
- ♦ 1 volontaire Information Formation : chargé du suivi-accompagnement sur l'ensemble du pays.

4.12- L'Effectif de la Délégation

Délégué National (D N)	Debris Thierry
Responsable Administratif et Financier (RAF)	Breyton Frédéric (1 ^{er} semestre)
Chargé d'Appui aux Programmes (CAP)	Camara Ndour Mamadou
Chargé d'Appui aux Programmes (CAP)	Patard Franck
Assistante de Délégation	Cabrita Denise
Volontaire Information Formation (VIF)	Impens Céline
Responsable logistique	Ndoye Abdoulaye
Coursier	Baretto Jean
Comptable	Diallo Sérigne
Comptable	Ndecky Marie-Espérance
Volontaire Administratif et Financier (VAF)	Sautre Xavier
Documentaliste	Sarr Emilie (2 mois)
Secrétaire Administrative	Yattara Hilda (1 mois)
Accueil/Standardiste/Reprographe	Dieye Banda
Agent de ménage	Diallo Marie-Louise

4.15- Les lieux d'intervention des équipes



4.2 - Les salariés nationaux présents en 2002

Noms et prénoms	Opérations	Implantations	Postes occupés
Région de Matam			
Diallo Abdoulaye	Développement local	Matam	Coordinateur
Diallo Aboubacry		Matam	Gardien
Kane Mahmoud	Développement local	S.Bamambé	Agent de développement
Mballo Yaya	Développement local	Matam	Agent de développement
Sow Adama	Développement local	Matam	Coordinateur
Sylla Mouhamadou	Développement local	Matam	Agent de développement
Diallo Moussa	Développement local	Agnam	Agent de développement (1°sem) puis Chargé d'Etude (2°sem.)
Région de Saint-Louis			
Diallo Moussa		Saint-louis	Gardien
Région de Dakar			
Baretto Jean	Délégation	Dakar	Coursier
Camara Mamadou	Délégation	Dakar	Chargé d'Appui aux Programmes
Dandio Mady	Case de passage	Dakar	Gardien
Diallo Marie Louise	Délégation	Dakar	Agent de ménage
Diallo Sérigne	Délégation	Dakar	Comptable

Région de Tambacounda : 1 vp			
Gineste Olivier	Développement local	Dialacoto	Maîtrise d'aménagement du territoire
Région de Kolda : 1 vp			
Zeppa Agnès	Développement local	Kolda	DESS Développement local

4.4 - Le Bilan des Volontaires

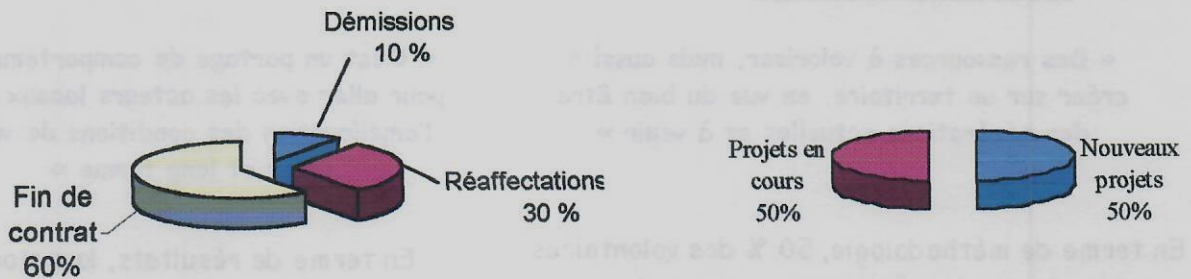
Le bilan Volontaire retrace, sur l'année 2002, les positions et perceptions des volontaires à différentes étapes de leur parcours, avant, pendant, et à la fin de leur engagement, sur des éléments tels que :

- 4.41- Le volontariat et le développement
- 4.42- Les raisons de l'engagement
- 4.43- L'échange interculturel
- 4.44- Les compétences
- 4.45- Le réinvestissement au retour

Les arrivées, les départs et leurs causes

10 départs

8 arrivées



Les réaffectations sont dues soit à la fermeture de projet, soit pour des raisons de santé. Dans le premier cas de figure, les volontaires sont réaffectés dans d'autres pays.

4.41- Le volontariat et le développement

4.411 Le volontariat

Représentation du volontariat



- **La découverte et la compréhension d'une autre culture** reste au cœur de ce volontariat. Les volontaires au contact d'une culture différente, développent leur capacités d'adaptation, acquiert une réelle ouverture d'esprit.
- **L'expression d'une solidarité envers les populations du Sud** est un élément déterminant dans le choix de partir comme volontaire. En effet celui-ci renonce pendant 2 ans à son environnement et ses repères pour travailler dans les pays du Sud et participer modestement au développement de ces pays.
- **Une première expérience professionnelle**, le volontariat permet d'apporter son savoir-faire et d'acquérir des compétences sur les méthodes de diagnostic, de techniques d'animation, de planification. Ces compétences s'acquièrent au cours de la mission de volontariat et peuvent permettre ainsi au volontaire de poursuivre dans les métiers du développement.

L'AFVP est une des rares Organisation de Solidarité Internationale permettant à des jeunes qualifiés, mais sans expériences professionnelles, de partir travailler sur des projets de développement.

D'autres aspects du volontariat sont à prendre en compte comme l'engagement désintéressé, un temps de formation...

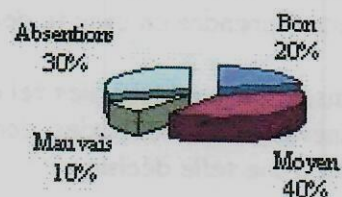
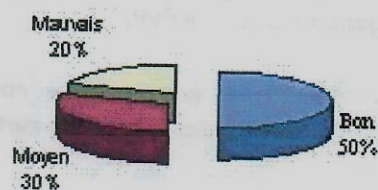
4.412 - Le Développement

« Des ressources à valoriser, mais aussi à créer sur un territoire, en vue du bien être des générations actuelles et à venir »

« C'est un partage de comportements pour aller avec les acteurs locaux vers l'amélioration des conditions de vie à court et long terme »

En terme de méthodologie, 50 % des volontaires estiment que leur projet apporte une bonne contribution au développement.

En terme de résultats, la majorité des volontaires estiment moyen la contribution du projet.

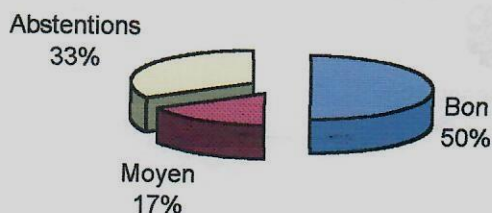


Les abstentions s'expliquent par le fait que certains volontaires ne peuvent pas encore évaluer l'impact. Cela dépend du temps de présence effectué ou de l'avancement du projet.

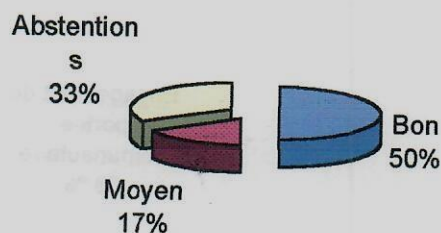
« Il permet la répartition équitable des richesses et l'amélioration des conditions de vie sociales et économiques »

« Accompagnement des acteurs locaux sur des programmes s'appuyant sur des structures locales »

Appréciation sur les relations
avec les collaborateurs
nationaux comme vecteur
d'échange interculturel



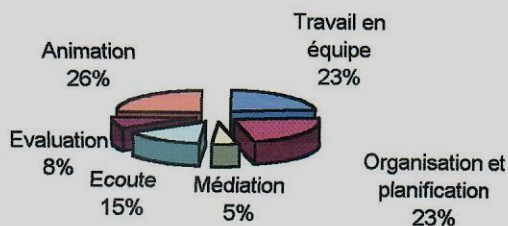
Qualité des
relations avec la
population locale



« Les relations sont bonnes, mais il faut du temps pour faire tomber les a priori »
« On trouve une simplicité dans les contacts, les conversations sont enrichissantes et les comparaisons culturelles apportent beaucoup »

4.44- Les compétences

Un certain nombre de compétences et d'aptitudes sont nécessaires pour que le volontaire assume au mieux sa mission :



Les compétences et aptitudes estimées les plus importantes pour occuper les postes de volontaires sont l'animation, le travail en équipe, l'organisation et la planification.

Les techniques d'animation sont souvent acquises en théorie et la pratique va se développer au cours de la mission.

Cette période de 2 ans est vécue comme une période nécessaire pour faciliter l'accès au milieu professionnel. Elle représente une étape importante entre la fin des études et la prise de fonction sur un poste. Les volontaires ont conscience de perdre certaines compétences acquises pendant leur formation initiale, mais de pouvoir valoriser pleinement cette expérience du terrain au retour.

5

L ES PARTENAIRES FINANCIERS

L'activité gérée en 2002 représente 150 millions de FCFA.

Les financements sont assurés pour 48% par la Coopération Décentralisée, pour 42% par la Coopération Française, pour 5% par la Coopération Allemande et pour 5% par des ONG françaises et étrangères.

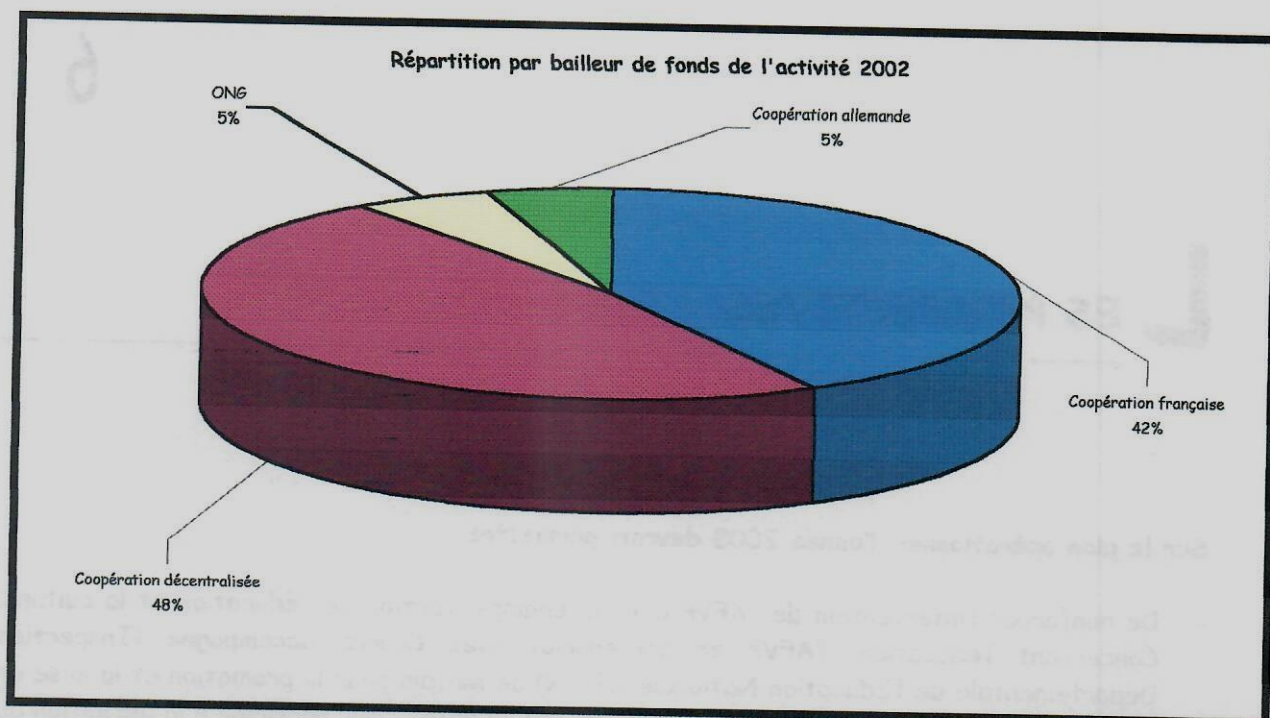
L'analyse des financements gérés de 2000 à 2002 met en exergue une baisse des volumes financiers gérés. Cette baisse s'explique par la clôture des projets financés par l'Union Européenne en 2001.

De plus, les volumes financiers ont subi une forte chute de la part des ONG, une faible mais constante diminution de la Coopération Française et une chute des financements de la Coopération Décentralisée qui était pourtant en progression constante depuis 1997.

En revanche, la Délégation Nationale a mis en œuvre des partenariats avec la Coopération Allemande, notamment en Gambie et à Kolda.

Les projets financés par la Coopération Décentralisée sont situés dans les régions de Saint-Louis, Matam, Fatick, et Dakar. Les projets appuyés par la Coopération Française concernent les régions de Matam, Tambacounda et Dakar.

Les projets de la Coopération Allemande se situent dans les régions de Kaolack et Kolda et en Gambie. Enfin, les projets appuyés par des ONG se situent dans les régions de Dakar, Saint-Louis et Thiès.



LISTE DES PARTENAIRES FINANCIERS EXERCICE 2002

INTITULE CONVENTION	BAILLEUR
FOREST CENTRAL RIVER	GTZ
COMBUSTIBLE DOMESTIQUE	
PSPI KOLDA	
VILLAGE PILOTE	ONG VILLAGE PILOTE
CAURIS	ONG CAURIS
APPUI A L'ELABORATION D'UN PROGRAMME DE DVPT LOCAL DE LA COMMUNE DE SOKONE	CONSEIL GENERAL DORDOGNE
AGNAM DEVELOPPEMENT LOCAL	HEROUVILLE ST CLAIR
PROGRAMME MERE-ENFANT	Partenariat Lille Saint-Louis
PRADEQ	
CETOM	
PROGRAMME MERE-ENFANT	CJCT LA FERTE MACE CHENES ET BAOBABS
ETUDE LA FERTE MACE/SAVOIGNE CHENES ET BAOBABS	
ADOS DEVELOPPEMENT LOCAL	ADOS
FINANCEMENT DU DVPT LOCAL AU SENEGAL	RELIQUATS AFVP
FINANCEMENT ACTION PNNK	SCAC
PNNK	
APPUI AUX CD SENEGAL	CRIF
CONSEIL REGIONAL ILE DE France	
COFINANCEMENT PROGRAMME	Agence Inter-gouvernemental de la Francophonie
APPUI AU DVPT INTEGRE DAE LA CR DE DIOSSONG	
PROJETS ECOLE MATAM	
	AFD

Prospection et recherche de partenaire

- Tourisme alternatif à Tambacounda avec 1VP,
- Jeunesse et vie associative ,
- Enfance en difficulté,
- Migration / intégration/Echange Nord Sud avec l'Association pour le Développement de médiations Interculturelles/Afrique (ADMICA).

Sur le plan organisationnel :

- Réorganisation du service comptable avec la nomination d'un chef comptable Sénégalais,
- Réouverture de la salle de documentation de la Délégation,
- Réorganisation du secrétariat de la Délégation.
- Changement du Chargé d'Appui aux Programme, région Nord

Santé

- Protection maternelle et infantile sur les Districts sanitaires de Saint-Louis, Richard Toll et Dagana dans le cadre de l'action engagée par le Partenariat avec Saint-Louis et sa Région .

Education et Culture

- Programme d'Appui et de Renforcement de l'Education au Sénégal en partenariat avec l'association Cauris au sein des inspections départementales de Dagana, Podor et Matam - PROARES
- Prévention et réinsertion des mineurs en situation de crise en partenariat avec l'ONG Village Pilote dans le département de Pikine;
- Programme d'Appui au Développement Culturel au Sénégal.
- Projet Lecture Publique au Sénégal
- Projet d'Amélioration de l'Offre Educative au Sénégal - PAOES

Décentralisation

- Coopération décentralisée Région de Dakar - Région Ile de France;
- Collecte et Traitement des Ordures Ménagères sur la commune de Dagana dans le cadre de l'action engagée par le Partenariat avec Saint-Louis et sa Région.

Environnement

- Appui aux activités en zone périphérique du Parc National du Niokolo Koba ;
- Gestion participative de la forêt de Dankou dans le cadre du Projet Sénégalais Allemand Combustibles Domestiques.



APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

Communes de Matam, Ouro Sogui, Kanel et Communauté Rurale de Sinthiou Bamambé

Région de Matam



Pays : Sénégal – Lieu : Région de Matam – Partenaire Financier : Coopération Décentralisée
Partenaire Opérationnel : Association Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal – Durée : 1996 à nos jours
Financement : ADOS - Coût : 62.151.500 Fcfa

Historique

D'actions ponctuelles...

L'association Ardèche Drôme Ourossogui Sénégal (ADOS) est née en 1985 de la rencontre de la Ville de Valence avec les migrants du village de Ourossogui regroupés au sein de l'Association pour le Développement de Ourossogui. Elle a appuyé la population dans la réalisation des projets tels que : Banque de céréales, aménagements agricoles, centre social féminin, école, adduction d'eau.

En 1991, l'Ados étend son intervention à Sinthiou Bamambé où elle participe à la construction d'une maternité, en lien avec l'Association pour le Développement de Sinthiou Bamambé (ADESBA). C'est suite à ces premiers contacts avec Sinthiou Bamambé, chef lieu de Communauté Rurale, que naît la volonté de conduire un travail plus approfondi, en concertation avec les populations.

...Vers une réflexion globale à l'échelle de la collectivité locale...

Après avoir réalisé en 1995 une monographie, l'ADOS s'engage dans un partenariat avec l'Association Française des Volontaires du Progrès dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement Local (PROADEL - 1997-2000) de la Communauté rurale de Sinthiou Bamambé.

Ce programme a permis de tester et de valider de nouvelles pratiques de collaboration et de gestion du développement. Un travail d'animation mené par un premier volontaire a permis aux acteurs locaux de la communauté rurale de définir, d'une part, des axes prioritaires de développement, et d'autre part, les modalités de gestion, par des instances composées d'élus et de représentants de la société civile (comité de pilotage et comité d'octroi), d'un fonds d'appui au développement local permettant le cofinancement de microprojets villageois.

..!...

Au terme des trois années de programme, les acteurs locaux disposent d'une meilleure connaissance de la problématique de développement de leur territoire. Du processus de réflexion émergent de nouveaux leaders qui interpellent un conseil rural qui a ainsi l'opportunité de se repositionner en véritable acteur de développement.

A l'accompagnement dans la définition et la réalisation de Plans Locaux de Développement.

Fort de ces résultats, l'Ados et l'Afvp, ont souhaité s'engager davantage dans le processus de décentralisation en valorisant la spécificité de la coopération décentralisée au travers de l'appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales et le renforcement du dialogue élus-population. Cela permet de développer différentes formes d'échanges (humains, techniques, financiers, ...) entre acteurs du nord et du sud.

Ainsi, l'intervention s'est principalement concentrée sur l'accompagnement de collectivités locales dans la réalisation de plans locaux de développement (PLD). Ces plans doivent permettre de créer un espace de concertation entre les différents acteurs du territoire afin de dégager une vision commune des priorités de développement.

La réalisation du plan est également, pour les élus, un apprentissage concret sur la teneur et les implications des compétences qui leur ont été transférées.

Ce travail permet de revaloriser et de mieux faire connaître la fonction d'élu, et le rôle que doit jouer la collectivité locale en tant qu'animateur du développement et catalyseur des initiatives locales. La réalisation puis la mise en œuvre des PLD doivent permettre d'accroître la crédibilité de l'institution territoriale.

Equipe

Pour l'année 2002, la composition de l'équipe terrain était la suivante :

- **Adama Sow**, coordinateur et représentant de l'ADOS au Sénégal. Il suit la mise en œuvre de l'ensemble des projets ADOS sur la Région de Matam. Il organise les échanges Nord-Sud (élèves infirmières, groupe de jeunes, missions...);
- **Mouhamadou Sylla**, salarié national, planificateur, chargé de l'animation et de la mise en œuvre des plans locaux de développement sur la région de Matam ;
Arrivée en août 2002
- **Yaya Mballo**, salarié national, géographe, anime le processus de réflexion dans le cadre de la définition du plan local de développement, sur Ourosogui et Matam ;
Départ en août 2002
- **Arcancia Ravolonirina**, volontaire, anime le processus de réflexion dans le cadre de la définition du plan local de développement sur la Communauté rurale de Sinthiou Bamambé ;
Départ en août 2002
- **François Servranckx**, volontaire, anime le processus de réflexion dans le cadre de la définition du plan local de développement sur la Communauté rurale de Sinthiou Bamambé ;
Arrivée en octobre 2002
- **Mahmoud Kane**, salarié national, géographe, est chargé de l'aménagement du Marigot Thiangol Mangol dans la Communauté rurale de Sinthiou Bamambé.
Arrivée en janvier 2002

Résultats Obtenus

Planification

Commune d'Ourosogui

- Autodiagnostic et définition d'un Plan d'Action Communale (approche thématique) ;
- Définition d'une stratégie d'action au travers du Plan d'Action Communale ;
- Renouvellement de la CPE avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale (27 membres) ;
- Accent mis sur la concertation et le dialogue.

Commune de Kanel

- Mise en place du Comité Plan Communal de Développement ;
- Autodiagnostic et définition d'un Plan d'Investissement Communal (approche thématique et zonale) ;
- Accent mis sur la négociation.

Communauté rurale de Sinthiou Bamambé

- Reconstitution d'une CPE plus dynamique ;
- Renforcement de l'animation territoriale autour des problématiques de développement ;
- Validation du Plan Local de Développement.

Actions ponctuelles

Restauration du fonctionnement hydraulique du Thiangol Mangol

- Ouvrages de lutte anti-érosive (LAE) : 25 gabions et 16 bouchons ont été posés sur les trois sites de Gourel Hadji ; 10 gabions et 6 bouchons ont été posés sur les deux sites de Kellol ;
- Actions de défense et de restauration des sols (DRS) : reboisement du Thiangol avec l'acquisition de 6000 plants (5 000 gommiers et 1 000 jujubiers) : 1220 plants ont été reboisés à Gourel Hadji, 850 à Kellol, 900 à Andjéry et 400 à Daïba ;
- La Digue de Daïba : réalisation d'une digue de protection avec une participation financière de la population à hauteur de 10%.

Bibliothèque de Matam

- Mise en fonctionnement de la bibliothèque/Centre de ressources ;
- Réalisation des derniers travaux de réaménagement.

Projet de construction du marché central dans le cadre d'un partenariat original entre la Commune, la Région Rhône Alpes et l'Agence de Développement Municipal dans le cadre du contrat de ville.

- Nouvelle définition du périmètre foncier du marché ;
- Réalisation de nouveaux plans de construction par l'architecte ;
- Signature d'un protocole opérationnel entre l'Ados et la Commune d'Ourosogui ;
- Contrat tripartite entre la commune, l'Ados et le cabinet d'architecte qui fixe les missions de ce dernier.

Assainissement Matam et Ourosogui

- Poursuite d'une réflexion autour de la collecte d'ordure ménagère.

Accueil de groupe

- Accueil de 3 stagiaires infirmières durant 1 mois à l'hôpital d'Ourosogui ;
- Stage de lycéens du Valentin sur la Communauté Rurale de Sinthiou Bamambé : réalisation d'une enquête sur les problématiques agricoles de la zone.



APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

Communauté Rurale Agnam Civol

Département de Matam

Pays : Sénégal – Lieux : Communauté Rurale de Agnam Civol – Partenaires du Nord : Ville de Hérouville Saint Clair, Association Liaison pour le Développement d'Agnam (ALDA France), Ville de Garbsen (Allemagne)-
Financement : Coopération Décentralisée – Coût : 60.000.000 FCFA –
Durée : octobre 1999 à Juin 2002

Historique

Depuis 1986, s'est développé un partenariat entre la ville d'Hérouville St Clair et la Communauté Rurale d'Agnam.

Dans le contexte des lois de décentralisation du Sénégal, le Conseil Rural, en accord avec les chefs de village et les associations d'Agnam, a décidé de définir son plan local de développement en concertation avec l'ensemble de la population.

La ville d'Hérouville et celle de Garbsens ont décidé de soutenir cette décision, et d'ouvrir ainsi une nouvelle phase de coopération avec Agnam.

L'ensemble des partenaires : représentants du conseil rural, des chefs de villages, des associations, des femmes, des jeunes, ALDA, la ville d'Hérouville St Clair et celle de Garbsens, se sont réunis à Dakar en juillet 1998. Ensemble ils ont approuvé la mise en place d'un programme d'appui au développement local.

L'association Agnam Coopération Développement (ACD), créée en 1996 regroupant le conseil rural d'Agnam Civol, ALDA, Hérouville St Clair et Garbsens, a confié à l'AFVP le rôle d'appui à sa mise en œuvre.

Problématique de Développement

- Une société traditionnelle d'agriculteurs caractérisée depuis la sécheresse des années 1970, par un fort taux d'émigration des hommes. La communauté rurale compte près de 1200 migrants (64% Afrique, 30% Europe, 6% Etats Unis). originaires des 10 principaux villages De ce fait, la Communauté Rurale d'Agnam Civol est fortement dépendante économiquement de l'émigration. Les migrants se sont transformés, involontairement ou volontairement, en bailleurs et en décideurs. Si cette situation a permis la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures (forage, école, poste...) et de garantir un certain niveau de revenu, en revanche, elle contribue à développer un comportement attentiste inhibant ainsi les initiatives locales.
- Un secteur primaire en difficulté et un secteur informel en pleine expansion. Si l'agriculture constitue l'activité principale des agnamois, elle reste traditionnelle et entièrement manuelle. Le secteur informel est en pleine expansion grâce au pouvoir d'achat des migrants qui permet aux agnamois d'avoir accès aux produits manufacturés. Il a en outre relancé le secteur du bâtiment. Mais ces nouvelles activités économiques sont principalement initiées par des entrepreneurs extérieurs, réduisant ainsi l'impact des retombées économiques au niveau local.
- Historiquement, pouvoir traditionnel et pouvoir religieux déterminaient le code de conduite social. Cet équilibre est progressivement bouleversé. Le pouvoir économique a rapidement conféré aux migrants un nouveau rôle dans la société. La création des communautés rurales a fait apparaître un nouveau pouvoir institutionnel, qui reste malgré tout peu reconnu par la population en dépit de 25 ans d'existence.
- Un climat conflictuel. L'existence de nombreux conflits entre villages, entre associations et entre personnes limite l'impact des actions de développement menées jusqu'à ce jour.

Résultats Obtenus

De janvier à mai 2000, réalisation du pré-diagnostic par l'équipe AFVP. Rencontre des acteurs locaux : conseillers ruraux, chefs de villages, groupements féminins, associations de jeunes, corps des métiers (agriculteurs, éleveurs, artisans...), ong locales autour de plusieurs thèmes : organisation et fonctionnement, activités menées, relations avec les autres acteurs, vision du développement.

Juin 2000, restitution du pré-diagnostic auprès du conseil rural puis de l'ensemble des acteurs rencontrés. Cette restitution sous forme de schémas et de tableaux a porté sur l'évolution de la communauté rurale des années 70 à aujourd'hui, le système d'acteurs, les pouvoirs et leurs enjeux, le déséquilibre entre les 3 zones de la communauté rurale (Dandemayo, Goudron, Diery), atouts et contraintes des différentes filières, infrastructures et équipements, forces et faiblesses de la communauté rurale. Ce travail a permis d'une part de dégager une vision globale de la communauté rurale et d'autre part d'engager un premier dialogue entre élus et population.

Août 2000, mise en place par le Conseil Rural de la Commission de Planification Elargie. Elle compte 37 membres : 2 représentants par village (Groupement de Promotion Féminine, Association Villageoise de Développement), 3 conseillers ruraux, 3 représentants de l'Association de Liaison pour le Développement d'Agnam (ALDA), 1 représentant du Centre d'Expansion Rurale Polyvalent (CERP), 2 représentants d'intervenants extérieurs (Programme intégré de Podor et Fédération des Associations du Fouta pour le Développement des Agriculteurs). Pour faciliter le travail sur l'ensemble des 3 zones, les membres de la CPE se sont répartis en 4 sous-groupes (1 sur le Daandemaayo, 2 sur la zone goudron et le dernier sur le Jeeri).

En octobre 2000, tournée d'information de la CPE auprès de chaque village pour présenter la démarche de planification.

Décembre 2000, formation par l'équipe AFVP de 20 personnes (14 membres de la CPE et 6 alphabétiseurs d'ALDA) aux outils de diagnostic participatif. Ces personnes vont animer les diagnostics villageois.

De janvier à mars 2001 ; Animation d'un diagnostic auprès des 19 villages regroupant 15 à 50 personnes, synthèse par zone (Jeeri, Goudron, Daandemaayo) et restitution au village. Par ordre d'importance :

- pour le Daandemaayo, enclavement, riziculture, santé, eau et éducation
- pour le Goudron, eau, éducation, santé, agriculture et communication
- pour le Jeeri, eau, santé, élevage, éducation et enclavement.

Avril - Mai 2001 ; Définition par la Commission de Planification Elargie des objectifs de développement et des actions à mettre en place. Présentation et discussion d'une première ébauche de plan de développement avec les services techniques déconcentrés

Mai - Juin 2001: Rédaction d'une proposition de Plan Local de Développement

Août 2001 : - Etude par la Commission de Planification Elargie des modalités de mise en œuvre du Plan Local de Développement

- Elaboration des procédures d'accès au Fonds de développement local et d'information sur son utilisation
- Elaboration du plan d'action : identification des axes prioritaires, estimation des coûts

Les actions retenues pour l'année 2002 :

- Santé : construction d'une case de santé, remise à niveau des matrones, agents de santé communautaire et membres des comités de santé.
- Education : dotation en fournitures scolaires, remise à niveau des alphabétiseurs et des membres des associations de parents d'élèves.
- Eau : construction de 2 puits et diagnostic du réseau d'eau
- Elevage : formation d'auxiliaires vétérinaires
- Elus locaux : formation sur les rôles et responsabilités des élus, élaboration et gestion d'un budget.

Le budget pour l'année 2002 s'élève à 45,5 millions fcfa répartis en investissement pour 41,45 millions fcfa et en formation pour 4,05 millions fcfa. Son financement est assuré à hauteur de 20% par les acteurs locaux (9,1 millions fcfa). Les 80% sont pris en charge par des partenaires extérieurs, notamment par les villes d'Hérouville Saint Clair et de Garbsen.

Décembre 2001 : Mission de la nouvelle équipe municipale d'Hérouville et des représentants de la Commune de Garbsen (Allemagne).

- Présentation du PLD et du Plan d'Action 2002 par la CPE aux partenaires français et allemands
- Validation du PLD et du Plan d'action 2002 par les partenaires

Mai 2002 : Validation du Plan Local de Développement.

En parallèle, construction d'un parc de vaccination à N'gouloum (communauté rurale de Horéfondé). Coût global 3,9 millions de fcfa pris en charge par le village (19%), Wasser für Agnam Garbsen (72%) et par Hérouville (9%).

Juin 2002 : Arrêt du programme

Résultats Obtenus

mars :

Deux sessions de formation sont organisées à Sokone pour préparer les 19 animateurs locaux à l'organisation et à l'orientations des rencontres qui seront tenues auprès des populations.

avril à juin,

27 rencontres sont programmées dans les zones, à raison de 3 rencontres par zone.

Selon une méthodologie AFVP graduelle, les habitants ont pu d'abord exprimer leur problèmes, puis les prioriser, et enfin avancer des propositions concrètes d'actions pour les résoudre et améliorer ainsi leurs conditions de vie.

Chaque zone a ainsi réfléchi sur 3 problèmes prioritaires qu'elle a choisi.

juin ; une grande rencontre réunissant le conseil municipal, le Comité de Pilotage (CP), les animateurs, des représentants des 9 zones a permis de synthétiser ces 27 rencontres et d'en faire ressortir les axes de développement qui concernaient plusieurs zones.

9 axes de développement sont concernés : Santé, Développement économique, Education, Hydraulique, Jeunesse, Services municipaux, habitat, urbanisme, Environnement, Religion, Culture.

Juillet, août et septembre

ont été consacrés à la mise au propre des rencontres et à la rédaction d'un PLD intermédiaire posant un diagnostic territorial complet de la commune (géographique, sociologique, économique etc...) et les axes de développement ressortis de la réunion de synthèse.

Octobre :

Restitution du document final auprès des 9 zones
Restitution finale du document devant les sokonois : le maire et les élus, les membres du comité de pilotage, les animateurs, les agents des services techniques et toute personne ayant participé au processus d'élaboration du PLD.

Finalisation du document.

Perspectives **2003**

Mise en œuvre du PLD avec la mise en place

- D'un comité de pilotage
- D'un fonds de développement local pour les porteurs de projet
- D'un comité d'octroi
- D'une cellule animation, d'appui et de conseil aux porteurs de projets

Un plan annuel et un plan quinquennal d'action seront décidés par l'équipe municipale et le comité de pilotage.

- évaluations régulières pour accompagner, adapter, actualiser le PLD aux besoins socio-économiques de Sokone.

- formation d'une équipe d'animateurs issus de la commune, pour poursuivre le processus de développement et accompagner les porteurs de projets dans le montage de dossiers financiers et les démarches auprès des bailleurs.

L'Equipe

Une volontaire, **Catherine Delaunay**, diplômée en droit international public et en management du développement local, assure, le suivi du processus et l'appui méthodologique auprès des acteurs locaux de la Commune.

Résultats Obtenus

La phase de diagnostic engagée sur 99 a permis :

- de développer une dynamique de réflexion sur les enjeux de développement du territoire ;
- d'amener les acteurs à définir les orientations stratégiques en matière de développement durable du territoire.
- d'instaurer un dialogue permanent entre les acteurs locaux.

En Juillet 2000, 2 journées de concertation réunissant une centaine d'acteurs de la Communauté Rurale et plus largement de la Région de Fatick (Services techniques, représentants des collectivités locales voisines, partenaires...) a permis de valider une première esquisse du Plan Local de Développement.

Le travail mené par la Communauté Rurale lui a permis d'être éligible au Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local qui s'est engagé dans le cofinancement de certaines actions liées à l'animation du processus et à l'organisation des journées de concertation

Le 29 décembre 2000, le Plan Local de Développement a été approuvé par le Conseil Rural. Ce document de planification identifie les contraintes et les potentialités de développement de la Communauté Rurale tout en définissant les objectifs et les solutions envisagées pour lever ces contraintes et optimiser les ressources locales. Il est présenté comme un tableau de bord qui devrait permettre au conseil rural et à la société civile de mieux harmoniser les actions de développement des structures d'appui (ONG, projets...) d'une part et d'optimiser les ressources financières locales et extérieures d'autre part.

Janvier 2001 : Formation théorique et pratique de 5 animateurs communautaires sur l'appui conseil aux porteurs de projets.

Février : Appui à la structuration du comité de pilotage et à l'élaboration de son plan de travail pour l'année 2001.

Avril : Signature d'une convention de financement avec l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (5,5 millions fcfa).

Mai : Constitution du Comité d'Octroi, baptisé "Seytu ak Sedale" (« Analyser et Distribuer ») composé de 12 personnes (7 représentants de la société civile et 5 élus) dont la mission est d'étudier les demandes de cofinancement éligibles au fonds de développement local. Appui à cette structure dans l'élaboration de son règlement intérieur, des outils d'aide à la sélection des dossier et à la gestion financière.

Juin : Accompagnement des animateurs dans le montage de dossiers de demande de cofinancement.

Octobre : Première réunion du comité d'octroi avec acceptation de 10 projets d'hydraulique villageoise.

Décembre : Lancement des travaux d'hydraulique villageoise (construction d'un puits, réhabilitation d'un puits moderne et de 8 puits traditionnels) pour un montant global de 7,4 millions fcfa dont 12% financé par les acteurs locaux.

Cette démarche de développement local a permis **une véritable prise de conscience par un certain nombre d'acteurs de leurs responsabilités et de leurs rôles dans la gestion de leur collectivité**. Cette mobilisation à la fois de la société civile et du Conseil Rural laisse envisager une gestion partagée dans la mise en œuvre du Plan.

Mars 2002 ; Réception des travaux d'Hydraulique Villageoise (10 puits traditionnels et 2 puits modernes) sur financement AIF

Equipe

Mamadou Ndour Camara,
Ingénieur Biologiste-
Environnementaliste, Chargé
d'Appui aux Programmes à la
Délégation Nationale

Perspectives

2003

- réception définitive des ouvrages hydrauliques,
- recherche de financement pour la mise en œuvre du PLD, notamment les volets Education et Santé.

Résultats Obtenus

En 2001

Mise en place de 5 Conseils de Quartiers (Diamaguene, Léona, Darou, Eaux-Clares Diaminar, Khor) dont les 2 premiers ont été officialisés par arrêté municipal. Les quartiers de Eaux-Clares Diaminar, Khor ont bénéficié du soutien de l'Antenne Régionale du Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté. Pour chaque quartier, ces instances de concertation sont composées de 30 à 50 mandataires d'associations constituées au moins depuis 6 mois, du délégué de quartier, des conseillers municipaux résidant dans le quartier ainsi que de quelques personnes ressources.

Définition de 5 Plans de Développement de Quartier.

Mise en place d'un Fonds de Développement Local avec définition des modalités d'éligibilité par les acteurs locaux et mise en place d'un comité d'Octroi et de Suivi chargé de statuer sur les demandes de subvention. Ce comité est composé de 5 représentants des conseils de quartier, d'un élu de la commission de l'action sociale de la commune, du responsable du développement communautaire et de 2 représentants des partenaires technique et financier (AFVP, Partenariat avec Saint-Louis et sa Région).

Pour l'année 2001, le Fonds de Développement a cofinancé 10 projets répartis sur 3 quartiers (Diamaguène, Léona et Darou) représentant un investissement global de 4,9 millions fcfa dont 17% pris en charge par les acteurs locaux :

- Formation de l'Union des groupements de Léona en planification stratégique et en gestion des organisations.
- Projet IEC/SIDA initié par le Groupement « Marième et Kiné » de Darou
- Réalisation du parc d'attraction de Léona.
- Electrification de l'Ecole Rawane Ngom (Diamaguene).
- Equipement de l'Ecole de Foot Mama N'Diaye (Darou).
- Formation d'alphabétiseurs à Darou.
- Electrification de l'école Nalla N'Diaye.
- Formation en teinture pour les Groupements de Promotion Féminine (GPF) de Darou.
- Formation en teinture pour les GPF de Léona.
- Formation en transformation de Fruits et Légumes pour les GPF de Darou et Léona.

Engagement d'une planification zonale sur la langue de Barbarie regroupant 3 quartiers (Guet Ndar, Ndar Toute et Goxumbathie)

A ce jour, le PRADEQ touche 45% de la population de la commune de Saint-Louis.

Dans le cadre du projet « Réciprocité », après le séjour à Lille de 2 animateurs du quartier de Diamaguene en 1999, 4 animateurs Lillois du quartier Moulins sont venus à Saint-Louis en 2001.

Dans le cadre du projet « Réciprocité », après le séjour à Lille de 2 animateurs du quartier de Diamaguene en 1999, 4 animateurs Lillois du quartier Moulins sont venus à Saint-Louis en 2001.

En 2002

- Officialisation des 5 Conseils de Quartiers mis en place en 2001

- Mise en œuvre de la session 2002/2003 du fonds de développement local, sous le mandat de la Délégation Spéciale de la commune de Saint-Louis.

- Extension territoriale du Fonds permettant aux quartiers de Khor et Eaux Claires Diaminar d'être à leur tour éligibles

. validation du document de mise en œuvre des activités du FDL pour 2002/2003.

- couverture par le FDL des quartiers de Saint-louis disposant d'un Conseil de Quartier et d'un Plan de Développement de Quartier : 7 projets financés pour un montant de 4 223 052 FCFA avec une participation locale est de 1 196 133 FCFA.

- Formation en transformation de fruits et légumes pour un Groupement de Promotion Féminine regroupant plus de 24 transformatrices, sur le quartier Léona

- Equipement d'une unité de transformation de fruits et légumes pour l'Union des Groupements Féminins des Conseils de Quartier de Léona, Eaux Claires Diaminar, Darou, Diamaguène.

- Formation en informatique de 30 femmes de l'Union des groupements de promotion des Conseils des Quartiers de Diamaguène, Léona, Darou et Eaux Claires Diaminar

- Réhabilitation de la salle polyvalente de khor et la case des tous petits, dotation de toilettes et de douche. Cette salle accueille des activités de soutien scolaire et d'animation pour près de 90 enfants du quartier.

- Réhabilitation et équipement de la garderie d'enfants du quartier de Diamaguène, celle-ci accueille près de 100 enfants durant l'année scolaire.

- Patronage ASC WARABA du quartier de Khor : projet permettant à plus de 60 enfants du quartier de Khor de bénéficier d'un centre aéré du 26 septembre au 15 octobre : réalisation d'activités manuelles et sensibilisation aux problèmes d'assainissement du quartier.

- Réfection du canal d'alimentation en eau de Khor : construction d'un canal de 60 m de long par une équipe de maçons, avec l'aide de plus de 70 habitants du quartier. Ce projet porté par le GIE des maraichers de Khor a pour objectif de récupérer l'eau en surplus rejeté par l'usine de traitement des eaux de la Sénégalaise des Eaux et de l'utiliser pour la culture maraîchère, l'abreuvement du bétail et les travaux domestiques..

- Réalisation d'une évaluation du fonctionnement du FDL (prévu par le Comité de Pilotage

- 3 comités d'initiatives ont été mis en place sur la langue de barbarie



APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

ETUDE COMITE DE JUMELAGE COOPERATION AVEC LE TIERS MONDE / SAVOIGNE (CJCT)

Département de Dagana, Région de Saint Louis

Pays : Sénégal – Lieu : Communauté Rurale de Ross Bethio - Partenaires Sud: Acteurs locaux de la Communauté Rurale de Ross Béthio – Durée : Octobre 2002 (4 mois) - Financement : commune de la Ferté Macé en France (Orne, Basse Normandie). – Coût : 3.180.000 FCFA

Historique

Le CJCT représente aujourd'hui plus de 20 années de relations entre le village de Savoigne au Sénégal (Communauté Rurale de Ross Béthio, département de Dagana, Région de Saint Louis) et la commune de la Ferté Macé en France (Orne, Basse Normandie).

Il a pris sa forme présente en 1988, lors de la signature de l'actuelle convention entre la partie française de l'association et un ensemble de 14 villages autour de Savoigne, étendant ainsi son rayon d'action au delà de ses objectifs initiaux. Au cours de son existence, le CJCT a mis en place de multiples projets dans différents domaines, tels que l'agriculture (aménagement de périmètres irrigués, dotations en matériels agricoles, création de groupement d'utilisateurs de matériels, formation, etc...), l'élevage (dotation de troupeaux d'ovins aux groupements féminins), l'éducation (appui aux écoles), la santé (appui au dispensaire de Savoigne, dotation d'une ambulance), et l'aide d'urgence à travers la mise à disposition d'un fonds suite aux intempéries de janvier 2002.

Cette coopération arrive aujourd'hui à une nouvelle étape. Les partenaires souhaitent réaliser une évaluation des activités menées jusqu'à présent ainsi qu'une étude de la Communauté Rurale de Ross Béthio pour définir de nouvelles approches et apporter un souffle nouveau à l'ensemble du système mis en place. Le rôle de l'AFVP est de réaliser cette étude pour accompagner le partenaire dans la définition et l'application d'une nouvelle méthodologie d'aide au développement.

Problématique de Développement

La zone est divisée en trois grands ensembles présentant chacun des caractéristiques et des contraintes particulières. Il s'agit des ensembles du Diery et du Walo, ainsi que de celui constituée le long de l'axe routier qui parcourt l'ensemble de la vallée du fleuve Sénégal et traverse la Communauté Rurale de Ross Béthio du sud-est à l'ouest.

Les deux premiers ensembles (Diery et Walo) se définissent l'un par rapport à l'autre.

Le Walo correspond à la zone inondable lors des crues du fleuve Sénégal, s'inscrivant ainsi dans le delta dessiné par ce dernier. L'agriculture y est l'activité principale et l'accès aux ressources naturelles y est relativement aisé (par rapport à la zone du Diery). C'est dans cette zone qu'ont pris place la grande majorité des aménagements agricoles réalisés par la SAED puis par les différents opérateurs qui sont intervenus dans le secteur. Néanmoins, et malgré les efforts investis dans ce secteur, avec le désengagement de l'Etat depuis les années 80 et la dévaluation du Franc CFA en 1996, la rentabilité de la production dans les périmètres aménagés est très précaire. En outre, la grande majorité des investissements effectués concernent le secteur agricole au profit duquel les autres domaines d'intervention ont souvent été délaissés. Il s'agit des secteurs sociaux (éducation, santé), de l'accès à certains services de base tels que l'électricité ou l'adduction d'eau potable, de l'élevage dont les espaces ont été réduits proportionnellement à la multiplication des aménagements agricoles, ou encore de la pêche. Enfin il faut noter que l'extension des périmètres agricoles et l'intensification des pratiques ont des conséquences lourdes sur l'environnement. La pollution des terres et des eaux, le développement de pathologies endémiques aux milieux humides (paludisme, bilharziose, etc...) sont autant de problèmes auxquels une approche simpliste ne saurait répondre.

Par opposition à la zone du Walo, celle du Diery apparaît comme un ensemble aride, où l'agriculture n'est que peu pratiquée, alors que l'élevage extensif y occupe une place importante. L'accès aux ressources naturelles, et principalement l'eau, y est un soucis permanent, surtout si l'on considère les distances et difficultés d'accès aux cours d'eau situés dans le Walo. L'enclavement des villages présents dans cette zone est surtout manifeste en hivernage quand la dépression de Nowar devient infranchissable. De plus, cette dépression sert de réceptacle pour les eaux de drainage de nombreux périmètres agricoles de la zone. La conséquence directe est la pollution de la nappe dont l'eau est rendue inutilisable pour quelque usage que ce soit.

Enfin, un nouvel ensemble s'est dessiné au cours de ces dernières décennies, le long de la voie de communication qui parcourt le nord du Sénégal. S'inscrivant tout au long de la "frontière" qui distingue le Diery et le Walo, cette zone tampon bénéficie de la dynamique qui accompagne cet axe routier, surtout si l'on considère les activités commerciales et industrielles (dont la SOCAS) qui y ont connu un véritable essor. Néanmoins les infrastructures (accès aux services de santé) y font souvent défaut et l'accès à l'eau de consommation, ou encore à l'électricité y constitue également un problème récurrent.

7-2

S ANTE

- *Protection maternelle et infantile (PME) sur les Districts sanitaires de Saint-Louis, Richard Toll et Dagana dans le cadre de l'action engagée par le Partenariat Lille avec Saint-Louis et sa Région*

Problématique de Développement

Le principal problème est l'insuffisance de la couverture sanitaire maternelle et infantile sur la Région du Fleuve, à savoir :

- Vétusté des infrastructures
- Pénurie en équipement
- Formation des agents de santé à renforcer
- Structuration du système de santé existant
- Manque de sensibilisation de la population aux problèmes de santé de la mère et de l'enfant
- Accès aux soins difficile
- Taux de natalité élevé
- Mauvais suivi des grossesses
- Accouchements à domicile fréquents
- Sous utilisation du Planning Familial
- Sexualité précoce des adolescents non suivie
- Nombre de grossesses précoces en hausse
- Taux de malnutrition élevé

Causes : pauvreté, culture, religion, ignorance, éloignement, manque de structures sanitaires...

Depuis 1996, les lois de régionalisation et de décentralisation confèrent aux régions, communes et communautés rurales de nouvelles compétences en matière de santé faisant ainsi de ces collectivités locales de nouveaux acteurs du développement sanitaire.

Equipe

2 volontaires, **Stéphanie LAFORCE**, infirmière à Dagana, assure la mise en place du Programme de Santé Communautaire et **Nadine PHILISPPART**, infirmière à Saint Louis,

assure le suivi des projets de réhabilitation et d'équipement des postes de santé, ainsi que l'appui conseil dans le cadre du programme de Santé Communautaire.

Objectifs

Le Programme Mère Enfant a pour finalité de contribuer à l'amélioration de la santé et de l'état nutritionnel des femmes enceintes et des jeunes enfants.

Dans une première phase, il vise à appuyer les structures de santé et le personnel en place dans l'atteinte des objectifs fixés par le Plan Régional de Développement Sanitaire.

Le programme intervient selon une double logique :

- Une logique de projets autour de la réhabilitation et de l'équipement de postes de santé en concertation avec les comités de santé qui participent financièrement à ces actions.
- Une logique de structuration au travers du Comité de Pilotage Sud, de l'appui à la réorganisation et à la supervision

Dans une seconde phase, il vise, au travers d'une approche santé communautaire, à mettre en synergie l'ensemble des acteurs concernés (services de santé, associations de quartiers, élus) autour de la définition de priorités et d'actions concrètes.



En 2002 :

Commune de Saint Louis :

Le programme de mobilisation de la communauté en faveur de la lutte contre le paludisme avec :

♦ Un volet FORMATION avec :

La formation des Agents Relais Communautaire du poste de santé de Goxumbacc en « IEC/PALUDISME » (Information/Education/Communication), avec le concours du service de l'Éducation Pour la Santé du District Sanitaire de Saint Louis, afin de mettre en place des séances de sensibilisation sur cette thématique. (26 avril 2002)

La formation des Agents Relais Communautaires du poste de santé de Goxumbacc en « techniques d'imprégnation de moustiquaires », sous l'encadrement du service de la Sous-Brigade d'hygiène du District Sanitaire de Saint Louis, afin de mettre en place une unité de fabrication et d'imprégnation de moustiquaires. (8 juin 2002)

La formation « Comment prendre la température » et « Conduite à tenir devant une fièvre » réalisée par le chef de poste du dispensaire de Goxumbacc, pour les Agents Relais Communautaires de la zone. (16 août 2002)

♦ Un volet de mise en place d'unité opérationnelle avec:

L'unité de sensibilisation et d'éducation de la communauté en faveur de la lutte contre le paludisme. (tous les jeudis depuis le 2- avril, pendant les activités du PEV. 750 femmes sensibilisées en 9 causeries sur le paludisme)

L'unité de fabrication et d'imprégnation de moustiquaires. (en place depuis le 8 juin)

L'unité de mise à disposition de chloroquine en cas de fièvre 24h/24 au niveau du quartier de Goxumbacc. (réseau de 6 relais communautaires mis en place depuis le 16 août 2002)

♦ mise en place d'une UNITE DENTAIRE COMMUNAUTAIRE

au niveau du poste de santé de Goxumbacc. (Inauguration le 11 décembre 2002. Unité fonctionnelle depuis le 25 janvier 2003. Ouverture le 5 février 2003)

District de Dagana

- Equipement de la maternité du centre de santé de Dagana et du dispensaire de Mbane en matériel médical
- Equipement en mobilier de bureau du poste de santé de Mbilor
- Recyclage de 50 matrones et agents de santé communautaire sur la "maternité sans risque "
- Construction d'une case polyvalente et réhabilitation d'une maternité.
- Formation de 24 agents relais communautaires en santé de la reproduction et information, communication.
- Dotation au centre de santé de Dagana d'un réfrigérateur pour le PEV
- Equipement du District en moto de supervision
- Appui aux activités de supervision

Perspectives 2003

Saint-Louis

- Evaluer et réajuster le Programme de lutte contre le paludisme, en vue de le reproduire pour l'hivernage 2003.
- Développer et faire le suivi des activités issues du projet dentaire avec :
 - La mise en place d'une unité de soins bucco-dentaire.
 - La mise en œuvre d'un programme de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire.
 - La mise en place d'une formation de 6 mois en Assistanat Dentaire pour 2 stagiaires issus de la communauté.
 - L'accueil de stagiaires en fin de cycle universitaire en médecine et chirurgie dentaire.

Autres projets en cours de recherche de financement, d'élaboration de dossier ou de réflexion :

- mise en place d'une maternité communautaire en extension du poste de santé de Goxumbacc.
- mise en place d'un programme IEC sur les thématiques issues du Plan d'Actions.
- mise en œuvre d'un système d'adoption 1 élève / 1 nourrisson dans le cadre du respect du calendrier vaccinal.

Dagana

- Réhabilitation du poste de santé de Dagana
- Equipement de la maternité de Gaé
- Equipement du poste de santé de Dagana
- Formation d'un membre de l'équipe Cadre de District
- Réhabilitation du poste de santé de Bokhol
- Développement des activités de sensibilisation dans le district sanitaire de Dagana.
- Accompagnement du programme de santé communautaire à Mbane..
- Suivi de la valorisation des infrastructures mises en place.
- Evaluation du PME sur le district de Dagana
- Exploitation des indicateurs d'impact.



PROJET D'AMELIORATION DE L'OFFRE EDUCATIVE AU SENEGAL - PAOES - Appui à l'Inspection d'Académie de Matam dans la Promotion et la Mise en œuvres des Projets d'Ecole Région de Matam

Pays : Sénégal – **Lieux :** Départements de Matam, Kanel et Ranérou – **Partenaires Sud:** Association des Parents d'Elèves, Comités de Gestion, Organisations communautaires de base... etc. – **Durée :** Mai 2002 /2004 –
Financement : AFD – **Coût :** 253.924.000 Fcfa

Historique

Le PAOES, Projet d'Amélioration de l'Offre Educative au Sénégal dont les objectifs découlent du PDEF, (Programme Décennal pour l'Education et la Formation), est un programme en partie axé sur les projets d'école. Par ce programme, le gouvernement du Sénégal souhaite favoriser prioritairement :

- L'élargissement de l'accès aux élèves scolarisables dont un nombre croissant de filles.
- Le suivi et l'amélioration des résultats scolaires au sein des écoles.
- Le respect des horaires d'enseignement et le soutien aux élèves en difficultés.
- La baisse du taux de redoublement et d'abandon.
- La formation, l'encadrement des enseignants.
- La disponibilité, l'entretien, l'utilisation des manuels scolaires.
- L'entretien mobilier et immobilier.

Dans le respect de ces objectifs, le projet d'école est conçu à partir du contexte local par la communauté éducative, et vise à faire de l'école un carrefour de compétences partagées entre différents acteurs.

Ainsi les équipes pédagogiques, les associations de parents d'élèves, les collectivités locales et les autres partenaires se rassemblent-ils au sein d'un Comité de Gestion de l'Ecole (CGE) pour définir leur projet.

Cette réflexion collective devra transformer et développer l'établissement scolaire de façon adaptée à l'environnement, étape par étape, action par action. L'accompagnement des Inspections départementales et/ou académiques dans la promotion et la mise en œuvre des projets d'écoles a débuté en 2002 dans 3 départements au Sénégal.

.. / ...

Le groupement AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès) et CAURIS (Cellule d'Appui aux Relations Interculturelles au Sénégal) a été choisi par le ministère de l'Education pour être opérateur de ce projet dans le département de Matam. Ce département est depuis devenu la 11^{ème} région administrative du Sénégal et l'Inspection est devenue Académie divisée en trois Inspections Départementales : Matam, Kanel et Ranérou.

L'Association CAURIS intervenait déjà dans la zone sur les thématiques d'éducation depuis 1995 par l'intermédiaire du programme d'appui au renforcement de l'éducation au Sénégal (PROARES) pour lequel des volontaires de l'AFVP avaient déjà été sollicités de 1999 à 2002.

Problématique de Développement

La région de Matam connaît un taux de scolarisation d'environ 57%, la moyenne nationale étant d'environ 62%. Ce chiffre cache cependant une grande variété de situations, en fonction des zones géographiques et de l'activité dominante des habitants. En effet, les réalités des écoles sont très différentes selon qu'elles se situent dans le Daande Maayo (territoire enclavé près du fleuve), autour de la Nationale 2 (plus dynamique économiquement), ou dans le Ferlo, vers le centre du pays, où les écoles sont rares et très isolées.

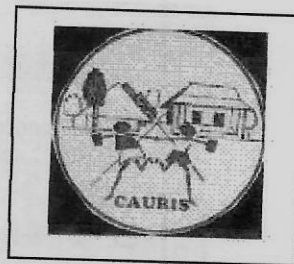
Des communes et communautés subissent également une très forte influence de l'émigration, où l'exemple social des émigrés analphabètes ayant « réussi » à l'étranger n'incite pas à la scolarisation.

L'absence de culture commune en matière de projet d'école et la nouvelle conception qui tend à vouloir fédérer à la base des initiatives qui concourent à l'amélioration de la qualité, imposent une approche différente et plus élaborée de l'appui à initier auprès des communautés éducatives des écoles de Matam. La création de structures de participation communautaire, avec une forte implication des collectivités locales, et leur pérennisation est l'enjeu de la réussite des projets d'école.



PROGRAMME D'APPUI ET DE RENFORCEMENT DE L'EDUCATION AU SENEGAL - PROARES

Départements de Matam et Dagana



Pays : Sénégal – Lieux : Départements de Matam et Dagana – Partenaire du Nord : Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Populaire (LFEPP) – Partenaire du Sud : Cellule d'Appui aux Relations Interculturelles (Cauris) – Durée : 1999 à ce jour – Financement : Coopération Décentralisée

Historique

Deux éléments auront été déterminants dans l'engagement de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Populaire (LFEPP) et dans la définition, en 1995, du Programme d'Appui et de Renforcement de l'Education au Sénégal (PROARES) : une première intervention dans la vallée du Fleuve Sénégal portant sur la construction de salles de classes et un intérêt marqué pour la réforme de l'enseignement voulue par l'état sénégalais.

De octobre 95 à juin 99, le PROARES 1 intervient sur plus de 39 écoles dans les départements de Dagana et Matam, soit 216 maîtres et près de 13 000 élèves (25% de l'effectif de l'enseignement élémentaire public des 2 départements). Il se définit comme un programme de recherche-action destiné aux équipes pédagogiques des écoles et à leur tutelle (inspections départementales, académie, ministère) pour :

- Dégager et formaliser des stratégies d'action et des méthodes de travail qui permettent une réelle implication du milieu dans l'école ;
- Identifier les techniques et les pédagogies que doivent pouvoir utiliser les enseignants pour atteindre les objectifs de la réforme et principalement la relation avec le milieu ;
- Identifier les dynamiques qui facilitent la mise en place et la vie effective des cellules écoles/milieu.

Le PROARES est mis en œuvre, sous tutelle du Ministère sénégalais de l'Education Nationale, par 3 structures associatives : la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Populaire, la Cellule d'Appui aux Relations Interculturelles (CAURIS) et le Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF). Outre la dimension pédagogique, le PROARES 1 s'est engagé dans la rénovation ou la construction de 22 écoles financées par le Programme Micro Réalisations 7^{ème} FED.

L'évaluation du PROARES 1 fait ressortir les principaux éléments suivants :

- Un projet pertinent qui s'inscrit bien dans les axes de la réforme du système éducatif et qui contribue à rendre opératoire les finalités et objectifs généraux ;

- Des options méthodologiques généralement productives (stratégie d'accompagnement pédagogique, de démultiplication et de transfert) ;
- Une bonne appropriation des innovations pédagogiques par les maîtres et les élèves (approche modulaire, fonctionnements coopératifs).

Début 99, la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Populaire devient une association membre de l'AFVP qui, par ailleurs, est déjà en contact avec CAURIS et le PROARES. La LFEPP et CAURIS sollicitent l'AFVP pour s'engager, à leur côté, dans la mise en œuvre du PROARES 2

Problématique de Développement

Malgré 34% du budget consacré à l'enseignement, l'école sénégalaise est marquée par un faible taux de scolarisation : 65,5% de moyenne nationale avec 90% dans la Région de Dakar et 62% dans la Région de Saint-Louis. Dans cette région, si le département de Dagana semble privilégié (84%), la situation est particulièrement préoccupante dans les départements de Podor (56%) et de Matam (50%).

D'autres causes expliquent également cette situation :

- une capacité d'accueil insuffisante,
- des conditions d'enseignement souvent très mauvaises (vestusté des bâtiments publics, constructions inadéquates réalisées par les parents d'élèves),
- un déficit de matériel didactique et de fournitures scolaires,
- une baisse du pouvoir d'achat rendant de plus en plus difficile l'achat des fournitures scolaires,
- un manque d'encadrement efficace dans les foyers,
- une déperdition scolaire accentuée par différentes pratiques socio-culturelles (mariages précoces, travaux domestiques et champêtres...).

Dans la Région de Saint-Louis, l'émigration accentuée cette tendance : le retour d'émigrés analphabètes « ayant fait fortune » constitue l'exemple même de la réussite sociale et n'incite pas à la scolarisation. Dans cette zone, l'analphabétisme atteint 70%.



REINSERTION DES MINEURS EN SITUATION DE CRISE Ville de Pikine, Région de Dakar

Pays : Sénégal – Lieux : Ville de Pikine - Région de Dakar
– Durée : 2001 à nos jours -
Financement : Village Pilote – Coût : 8.400.000 Fcfa

Historique

Depuis 1994, Village-Pilote axe son action sur la réinsertion et la stabilisation des mineurs en difficultés sociale, familiale et/ou individuelle en proposant des formations professionnelles (couture, coiffure, restauration, élevage, maraîchage, teinture et coupe), des activités d'expression, d'éducation et des lieux d'écoute où les jeunes se sentent protégés (écoles, dortoir, activités culturelles et sportives).

Village Pilote agit également en amont auprès de familles démunies en aidant des parents à scolariser, éduquer et stabiliser leurs enfants.

Toutes ces actions sont concentrées dans le centre Polyvalent de Thiaroye, mis à disposition de Village-Pilote par la Direction de l'Éducation Surveillée dans le cadre d'un accord de collaboration passé entre les deux structures en juin 94.

Les jeunes accueillis dans le centre sont tous issus des quartiers défavorisés de Pikine. Certains enfants sont placés sur ordonnance du juge pour enfants (ordonnance de garde provisoire) et pour les adolescent(e)s, leur placement au centre est une peine alternative à l'incarcération.

L'AFVP est intervenu pendant 4 ans sur un quartier de la commune de Pikine dans le cadre d'un projet de restructuration foncière.

En relation depuis plusieurs années, Village Pilote et l'AFVP ont décidé en 2001, de s'engager dans un partenariat afin de contribuer mutuellement à la réalisation des objets sociaux respectifs.

Problématique de développement

L'explosion démographique et urbaine suscitée tant par les différents phénomènes migratoires que par l'urbanisation le plus souvent non contrôlée engendre des difficultés spécifiques dont les jeunes sont les premières victimes.

La précarité, le chômage, le manque de structure d'éducation et de formation, la pauvreté, l'instabilité résidentielle et familiale, l'inactivité sont autant de facteurs qui créent marginalisation et exclusion sociale.

Les jeunes doivent se débrouiller pour participer à la DQ (dépense quotidienne) de la famille.

De la mendicité au vol, de la prostitution à de petits travaux où les jeunes sont le plus souvent exploités, ces enfants et adolescents évoluent dans un univers peu structurant où se mêlent violence et délinquance. La rue devient leur univers avec tous les dangers qu'elle comporte : vagabondage, délits, rupture avec la famille, on parle alors de faq-man, découverte et prise de produits toxiques (solvant, colle, pions : association de neuroleptique et d'alcool...), on parle alors de gaz-man, initiation à la vie en bande où les enfants apprennent à survivre sans l'aide des adultes...

Face à ces réalités et depuis 1994, Village-Pilote s'efforce de rassembler des partenaires et de proposer aux jeunes des activités dans lesquelles ils puissent s'épanouir, se former et ce, afin de modifier leur rapport au monde et de leur permettre l'accès au monde du travail.

Objectifs

- Favoriser l'organisation de l'ensemble des mineurs concernés de la vie de Pikine et mettre en œuvre des solutions permettant leur réinsertion et professionnelle
- Assurer un travail d'appui-conseil en vue de renforcer les compétences des éducateurs concernés

Equipe

Equipe Village-Pilote :

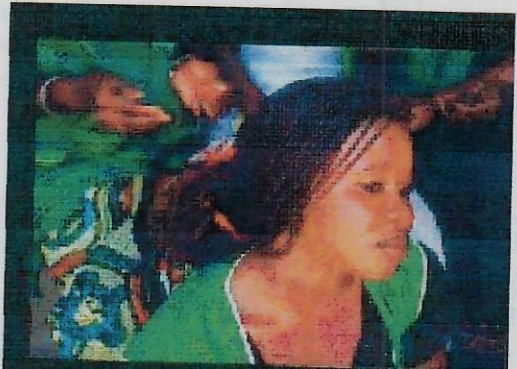
- Le coordinateur du projet et président de l'ONG
- Un Directeur Adjoint,
- Une volontaire, **Rozenn Le Pabic**, éducatrice spécialisée
- Une animatrice, secrétaire de direction,
- Un animateur, gestionnaire d'approvisionnement
- Un animateur, conducteur de travaux

Equipe Educative

- 2 responsable des dispositifs de séjour de rupture
- 6 animatrices
- 10 animateurs

Perspectives 2003

- Acquisition d'un terrain par l'administration afin d'y implanter les futurs projets de Village Pilote
- Construction d'un centre comprenant un lieu d'hébergement d'une capacité de 25 lits pour des enfants ayant quitté la rue, 7 ateliers de formation professionnelle et un bloc administratif d'un service de communication, sensibilisation, suivi
- Poursuite du travail de diagnostic du phénomène sur Pikine et Guédiawaye
- Recrutement, formation et organisation d'équipes d'animateurs mobiles allant au niveau des différents lieux de vie et d'activités identifiés.
- Suivi des projets de séjours de rupture et formation des animateurs encadrant.



Objectifs

Composante 1 : Appui à la formation de professionnels des métiers de la culture

- Appuyer des actions de formation initiées par des opérateurs privés ou associatif (arts de la scène, arts appliqués, multimédia, patrimoine).
- Contribuer à la définition, à l'organisation et à la mise en place au sein d'institutions privées et publiques de filières de formation professionnelle pour les nouveaux métiers de la culture.

Composante 2 : Appui au renforcement des capacités opérationnelles des intervenants dans le secteur de la culture

- Soutenir les collectivités territoriales dans l'exercice de leurs nouvelles compétences dans le secteur de la culture (loi de décentralisation de 1996).
- Contribuer à la réalisation et à la diffusion d'une base de données recensant les ressources nationale en services et formations dans le secteur culturel (observatoire des métiers de la culture).

Composante 3 : Appui à la politique d'aide aux créateurs menée par le Ministère de la Culture

- Accompagner la réforme du fonctionnement du Fonds d'Aide aux Artistes et au Développement de la Culture et, notamment, l'établissement de nouvelles procédures de gestion et d'évaluation qui garantiront l'efficacité et la visibilité des actions soutenues.

Résultats Obtenus

- Création d'outils
 - conditions d'éligibilité : tableau des critères : base des actions à mener , partenaires à soutenir
- Sélection des dossiers
 - 10 dossiers sélectionnés
 - 4 dossiers retenus
- appui financier à 4 associations
- renforcement des capacités opérationnelles des intervenants descentres culturels de Thiès, Tambacounda et Ziguinchor
- équipement en matériel informatique et de communication de ces 3 centres
- formation en informatique de 10 Directeurs de Centres Culturels
- formation théâtre en partenariat avec le PSIC, auprès des acteurs culturels en provenance des régions de Thiès, Diourbel, Kaolack, Fatick, Matam et kolda (54 stagiaires et 8 formateurs)
- attribution d'une bourse à un acteur culturel pour une formation Unesco culture en France

Formation Thiès - octobre 2002



Perspectives

2003

Un chronogramme prévisionnel des actions de formation de PADEC avait été mis en place par l'équipe technique. Le gel des crédits de l'Ambassade de France nous contraint aujourd'hui à repousser la mise en œuvre de celles-ci. Cependant cette attente sera mise à profit pour l'organisation et la planification de toutes les formations prévues.

Equipe

- 1 coordinateur
- 1 responsable de l'équipe technique du Padec
- 1 volontaire : **Marjorie Benguigui** diplômée en conception et mise en œuvre des projets culturels est chargée d'accompagner les acteurs culturels dans :

7-4

DECENTRALISATION

- *Coopération décentralisée Région de Dakar - Région Ile de France (CRIF);*
- *Collecte et Traitement des Ordures Ménagères sur la commune de Dagana dans le cadre de l'action engagée par le Partenariat avec Saint-Louis et sa Région (CETOM)*

Equipe

Une volontaire **Séverine Roblin** diplômé en aménagement de l'espace et gestion des collectivités locales (Magistère), assure :

- Le suivi des actions de coopération
- La collaboration avec les partenaires locaux de la région pour la bonne exécution des projets
- Une présence de la Région sur ses lieux de coopération
- Le recensement des besoins
- Le renforcement et l'optimisation des liens avec les partenaires de la Région .

Résultats Obtenus

- Etude d'implantation d'une bibliothèque régionale
- Animation d'une concertation sur la faisabilité de l'aménagement de la forêt de Mbao en « Bois de ville »
- Relance de la définition du schéma régional de la formation professionnelle
- Suivi des travaux du village d'accueil de l'Association de Coopération des Femmes Africaines

MARS 2002

Interruption du projet suite à la mise en place de « Délégations Spéciales » et dans l'attente de l'élection de nouveaux élus.

Résultats Obtenus

- Lancement officiel du projet dans 3 des 5 quartiers en septembre 2000.
- Extension à un quartier supplémentaire lancé en octobre 2002
- Mise en place de 4 GIE sur 4 quartiers (20 emplois) pour gérer la collecte quotidienne en porte à porte
- Mise en place de 4 Comités de Nettoyement qui supervisent dans chaque quartier le travail des GIE et sensibilisent les populations
- Constitution d'un comité de suivi au niveau communal composé de représentants de la commune, de structures fédératrices et de services techniques.
- Responsabilisation de la Mairie à travers la mise à disposition d'un agent pour assurer le suivi-contrôle de la collecte dans les quartiers.
- Prise en charge du coût de la collecte par les abonnements de la population (750 FCFA/mois/concession ; 800 concessions abonnées au 30/11/02) et la commune (subvention de 2 millions de FCFA/an)
- Construction de 3 écuries réalisée et aménagement d'un site de stockage des ordures en cours (décharge).



Equipe

Une Volontaire, **Valérie Nigay**, Ingénieur agricole, assure dans le cadre de la mise en œuvre du projet, une triple mission :

- Appui technique auprès des services de la Mairie (organisation du service, contractualisation avec les structures de quartiers...);
- Appui méthodologique en matière de traitement des ordures ménagères (choix des infrastructures de traitement, formation pratique des opérateurs...);
- Appui méthodologique auprès des structures de quartier (mise en place et fonctionnement des comités de nettoyage et des GIE de collecte...).

Perspectives 2003

Le projet CETOM va être poursuivi sur Dagana avec comme objectif la réalisation des infrastructures programmées (aménagement des 2 décharges, construction de la 4^e écurie) et la responsabilisation des acteurs locaux (reprise en mains de tout le suivi contrôle du projet par la commune, autonomie financière des GIE de collecte)

Dans un second temps, le programme visera à enclencher un travail de concertation à l'échelle de la Région entre tous les acteurs intervenant dans le domaine de la gestion des Ordures Ménagères afin d'une part de valoriser et de vulgariser la démarche CETOM et d'autre part de définir, avec l'Agence Régionale de Développement de St Louis, une politique régionale de gestion des ordures ménagères.





APPUI AUX ACTIONS EN ZONE PERIPHERIQUE DU PARC NATIONAL DU NIOKOLO KOBA REGION DE TAMBACOUNDA

Pays : Sénégal – **Lieu :** Communauté rurale de Missirah, Dialacoto, Bandafassi, Tomborokoto et Salemata –
Partenaire Financier : Ministère Français des Affaires Etrangères (Fonds d'Aide et de Coopération / Fonds Français pour l'Environnement Mondial) – **Partenaire Opérationnel :** Direction des Parcs Nationaux (DPN)
Durée : 1998 à 2002 – **Coût de la composante :** 106 millions fcfa

Historique

L'Association Française des Volontaires du Progrès a été contactée en 1995 par la Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle pour proposer une intervention en zone périphérique du Parc National du Niokolo Koba (913 000 ha situé dans le Sénégal Oriental).

En juillet 1998, la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal délègue à l'AFVP la maîtrise d'œuvre de la composante 3 « appui aux actions en zone périphérique » du Projet de Réhabilitation et de Valorisation du Parc National du Niokolo Koba et de sa Périphérie.

Le montant global du projet est de 450 millions fcfa, dont 106 millions fcfa pour la composante 3 (40 millions au titre du fonds d'aide à la conservation et à la valorisation des ressources naturelles et 30 millions au titre du fonds de garantie).



Problématique de Développement

Le classement du Parc National du Niokolo Koba en Réserve Mondiale de la Biosphère et Site du Patrimoine Mondial (MAB / UNESCO) pose comme principe fondamental l'implication des populations vivant en périphérie de cette aire protégée dans la gestion et la conservation des ressources naturelles.

L'intégration des populations riveraines dans la définition et la mise en œuvre de stratégies durables alliant développement socio-économique et préservation des ressources naturelles doit permettre un mode de gestion efficace de ce patrimoine.

De par les compétences transférées en matière de planification et de gestion des ressources naturelles, les collectivités locales (communautés rurales et région) entourant le Parc occupent une place importante dans les décisions concernant la gestion de ces ressources.

Les déplacements successifs de population, les pratiques agricoles et pastorales, les activités de cueillette, ainsi que les divergences d'intérêts entre les groupes d'acteurs confèrent aux dynamiques locales de la zone périphérique un caractère tout particulier (conflits, refus de reconnaître les intérêts respectifs...).

Mise en œuvre de la démarche autour de 3 étapes principales

1^{ère} Etape PREDIAGNOSTIC

Identification des principaux acteurs et de la problématique de chacune des deux zones d'intervention (département de Tambacounda et de Kédougou).

3^{ème} Etape MISE EN ŒUVRE DES INITIATIVES LOCALES

- Information des acteurs sur les procédures d'appui et de financement
- Appui des porteurs de projet dans le montage des dossiers de demande de financement
- Analyse des demandes par le comité d'octroi
- Mise en œuvre et suivi des projets financés
- Accompagnement de la poursuite de la réflexion sur le développement de la zone périphérique

2^{ème} Etape DIAGNOSTIC TERRITORIAL

- Accompagnement des acteurs locaux dans la définition des priorités de développement
- Appui à l'émergence des instances de concertation et de décision
- Définition puis validation des outils et des procédures de fonctionnement de ces instances
- Mise en place des outils financiers

Equipe

L'équipe est composée de 3 personnes:

- 1 volontaire diplômé en aménagement du territoire, **Olivier Gineste**
- 2 salariés nationaux ; l'un est aménagiste et coordinateur du projet et l'autre, **Abdourahmane Dione** est animateur communautaire

Ils interviennent sur 5 communautés rurales : Dialacoto et Missirah dans le département de Tambacounda, Bandafassi, Tomborokoto et Salemata dans le département de Kédougou.

L'équipe assure 3 missions essentielles :

- L'accompagnement des acteurs locaux engagés dans le processus de réflexion,
- L'appui à l'émergence et au fonctionnement des instances de concertation et de décision (cadre de concertation, commission pour la gestion des ressources naturelles, comités d'octroi)
- L'appui conseil aux porteurs de projets dont les initiatives s'inscrivent dans le Plan de Gestion des Ressources Naturelles des Villages Périphériques du Parc National du Niokolo Koba.



APPUI A L'AMENAGEMENT PARTICIPATIF DES FORETS AU SENEGAL

Projet Sénégalais Allemand Combustibles Domestiques



Pays : Sénégal – Lieu : Région de Kaolack – Partenaires Sud : Service des Eaux et Forêts, Communautés rurales
Durée : 1996 à 2002 – Financement : GTZ

Historique

Entre 1996 et 2000, le PSACD a proposé et testé un modèle d'aménagement participatif sur la forêt de Dankou (3 500ha) dans le département de Kaffrine reproductible au niveau national.

Ainsi, un protocole d'accord de mise en aménagement participatif a été signé par les populations des villages environnants, les Communautés Rurales et les Eaux et Forêts, concédant ainsi la gestion aux populations riveraines. Celles-ci se sont organisées en comité villageois et réalisent des activités de pare-feux, reboisement, surveillance.

En 1999, un volontaire est intervenu dans le cadre du partenariat entre l'AFVP et le PSACD au titre du programme VED.

En 2000, la Région de Kaolack a dans son Plan Régional Forestier pris en compte l'aménagement participatif des forêts en planifiant la mise en aménagement de 2 forêts par département et par an.

Cet objectif a été repris par le service forestier qui a mis en œuvre avec l'appui du PSACD la mise en aménagement de 10 forêts dans la région.



Problématique de développement

Le Sénégal, à l'instar des autres pays sahéliens, est confronté au problème de dégradation de ses espaces forestiers dû à un ensemble de facteurs combinés (défrichements agricoles, feux de brousse, sur exploitation, sécheresse).

Cette situation inquiète d'autant plus les politiques que la forêt fournit le bois représentant l'énergie domestique de plus de 90% des ménages. Mais en plus du bois énergie, la forêt fournit une gamme importante de produits vitaux pour les populations rurales et entre pour une part importante dans l'économie nationale, assurant ainsi des revenus non négligeables aux groupes les plus vulnérables (jeunes, femmes, pauvres).

Face à cette situation de nombreuses actions ont été entreprises surtout à partir des années 1970. Celles-ci ont principalement porté sur le reboisement d'abord en régie sur de grandes surfaces puis, dans les années 90 par la plantation de « bois de village » basée sur une approche participative. De plus, quelques aménagements de forêts classées devaient permettre une gestion rationnelle des forêts naturelles.

Pendant force est de constater que ces actions ont eu un faible impact malgré les moyens mis en œuvre.

Pour pallier à cette situation, un effort important a été fait afin de transférer les droits de gestion des forêts aux populations (code forestier de 1995 et de 1998, loi portant transfert de compétences aux collectivités locales de 1996). Le concept d'aménagement participatif, testé sur la forêt de Dankou par le Service des Eaux et Forêts avec l'appui du PSACD a permis, de confier la gestion des espaces forestiers aux villages riverains en élaborant différents outils (protocole d'accord de mise en aménagement, code local de conduite, plan d'aménagement simplifié).



PROJET SYSTEMES DE PRODUCTION INTEGRES POUR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN MOYENNE ET HAUTE CASAMANCE



Pays : Sénégal – Lieu : Région de KOLDA – Partenaires Sud : Service des Eaux et Forêts, Communautés rurales
Durée : 1994 à nos jours – Financement : GTZ

Historique

Prévu pour 16 ans, le PSPI a démarré en 1994 avec une phase pilote. De 1997 à 2000, la première phase d'exécution du projet avait pour objectif d'habiliter un réseau d'acteurs et de partenaires à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles en moyenne Casamance.

Engagé depuis 2001, la troisième phase doit permettre de consolider les acquis du PSPI et d'étendre sa zone géographique d'intervention.

En septembre 2002, deux volontaires ont été affectés pour l'exécution d'une double mission :

♦ appui aux communautés rurales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans locaux de développement et d'investissements annuels, et plus spécifiquement pour tout ce qui a trait à la gestion des ressources naturelles ;

♦ appui aux acteurs locaux (riziculteurs, paysans agro-pasteurs, comités de gestion des ressources naturelles, conseiller (ère)s paysan (ne)s...) dans la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'impact des mesures de conservation et de gestion des eaux et des sols.

Problématique de développement

La moyenne Casamance, zone d'intervention du projet, connaît une dégradation progressive de ses ressources naturelles du fait de facteurs naturels et anthropogènes.

La diminution des précipitations, la croissance progressive de la population et certaines méthodes culturales peu aptes aux systèmes écologiques ont mené à une situation où les systèmes de production atteignent leurs limites écologiques.

La population et leurs organisations ne sont pas préparées à cette situation. Néanmoins ces problèmes ne peuvent être résolus que par les concernés eux-mêmes.

Dans ce contexte les domaines d'intervention du projet se concentrent sur des actions de gestion durable des systèmes de production en appliquant les principes de la responsabilisation, de l'auto-promotion, de la participation et de subsidiarité.

Les principaux axes retenus sont :

- Le renforcement des compétences des structures décentralisées, en particulier dans le domaine de la gestion des ressources naturelles
- La formation des élu (e)s locaux aux procédures de la décentralisation territoriale
- La conception avec les populations de plans d'aménagement concerté des espaces forestiers (classés ou communautaires)
- L'appui à la valorisation des ressources ligneuses par les populations concernées
- Le renforcement de l'autonomie de l'Union des Mutuelles d'Épargne et de Crédit (UMEC) de Sédhiou et le suivi-conseil des caisses d'épargne et de crédit qui en sont membres
- l'appui à l'élaboration de plans locaux de développement et à la mise en œuvre de planifications villageoises et communautaires en matière de GRN

PROJET JEUNESSE DEVELOPPEMENT
LOCAL - NGUEKOKH
Région de Thiès

7-6

JEUNESSE,

VIE **A**SSOCIATIVE

- *Association Chêne et Baobabs/Solidarité Médicale Bourbonnais Sénégal à Nguekokh*

Problématique de Développement

Nguékokh est située au carrefour entre la route nationale (à 80 Km au Sud de Dakar, sur la route de Mbour) et les stations balnéaires de la petite cote.

Cette position, qui lui a permis de se développer, lui apporte aujourd'hui de lourdes nuisances telles que l'exode de sa jeunesse sur Dakar, du au manque et à la précarité des emplois sur la zone, la prostitution tant masculine que féminine, la drogue et la pédophilie, engendrés quant à elles par le tourisme balnéaire de masse.

Objectifs

Face aux problématiques de développement, il s'agira d'élaborer une politique locale de Jeunesse en lien avec le Centre International d'Accueil et de Formation de Nguékokh.

Equipe

1 Volontaire :
Amélie MARIN
Ingénieur Social Urbain

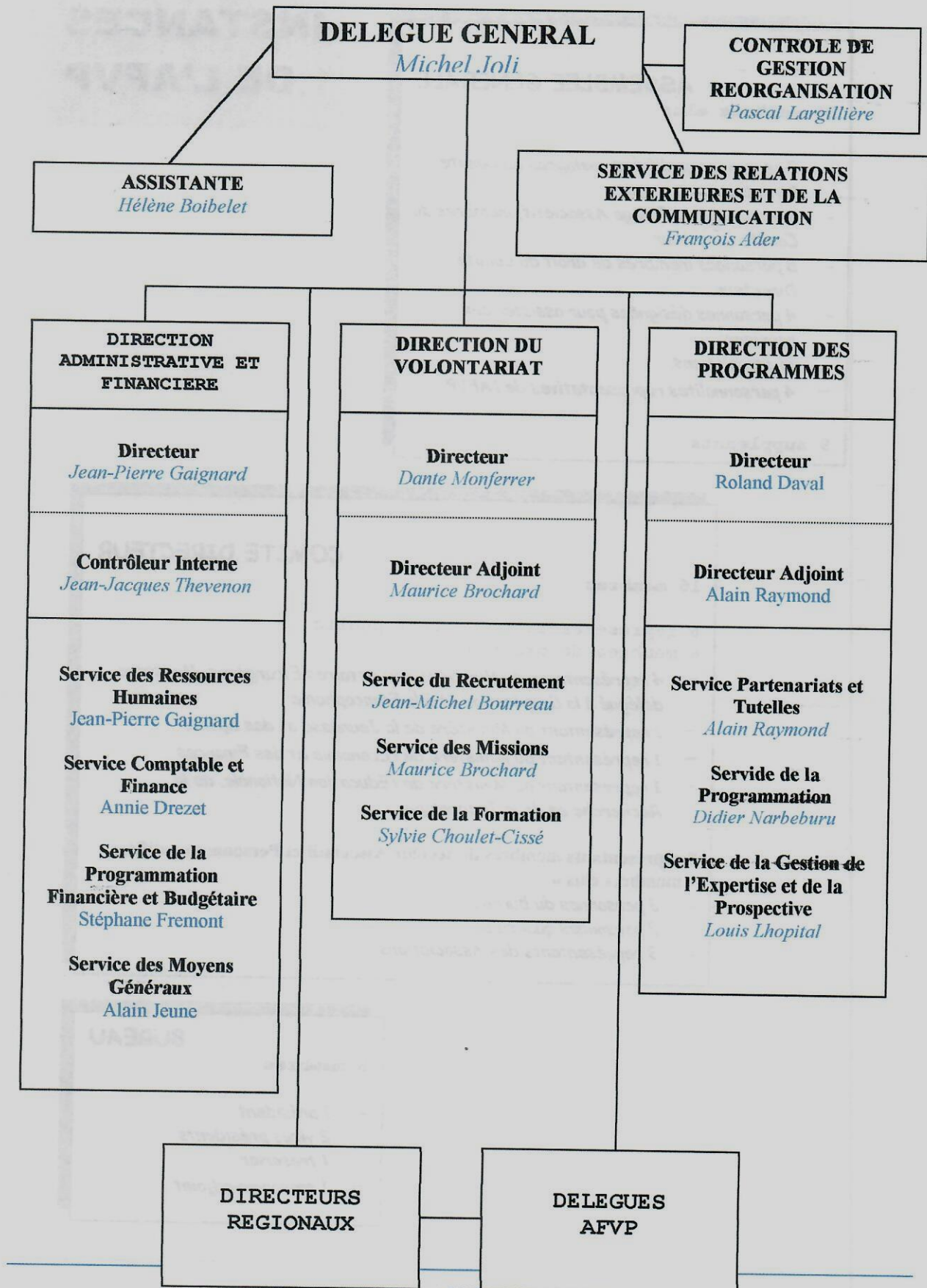
Résultats Obtenus

- 2 micro-crédits mis en place pour 2 groupements X 20 femmes
- 200 personnes sensibilisées au cours d'une soirée thématique sur les MSD et le Sida
- mise en place de partenariats avec des groupements féminins, Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) des éleveurs

Perspectives 2003

- programmation de Week End culturels
- diagnostic sur les enjeux de développement de la jeunesse de Nguékokh

ORGANIGRAMME DE LA DELEGATION GENERALE





LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'AFVP

AFDI	Agriculteurs Français et Développement International
AGIR abcd	Association Générale des Intervenants Retraités
BIOFORCE	Développement Rhône-Alpes
CEMEA	Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives
CLA	Clair Logis Afrique
CNJA	Centre National des Jeunes Agriculteurs
EEDF	Eclaireuses et Eclaireurs de France
FIDGH	Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme
FNLL	Fédération Nationale Léo-Lagrange
LES FRANCAS	Les Francs et Franches Camarades
ISF	Ingénieurs Sans Frontières
LFEEP	Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente
SDF	Scouts de France
SCD	Service de Coopération au Développement
UCEI	Union des Centres d'Echanges Internationaux
UCJG	Alliance des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens en France
VD	Volontaires et Développement

Association Française des Volontaires du Progrès – Bp 207 - 91311 Montlhéry Cedex – Tel. 01 69 80 58 58
Fax : 01 69 80 58 00 - e-mail : dg@afvp.org